

L'ÉCONOMISTE EUROPEEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France & Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique **Éconopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 ; Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points 2.50
 Réclames en 8 points 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'ombage.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1226. — 48^e volume (10) || Bureaux : 50, Rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) || Vendredi 3 Septembre 1915

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cour et dépôts particuliers	Portefeuille	escompte	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739	3 1/2		
1915 19 août.....	4.392	368	12.899	2.463	2.353	583	5		
1915 26 août.....	4.266	367	12.950	2.474	2.336	581	5		
1915 2 septemb..	4.326	367	13.060	2.499	2.328	581	5		
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63	4		
1915 7 août.....	3.004	57	6.822	2.057	5.954	17	5		
1915 15 août.....	3.005	58	6.736	2.194	5.911	16	5		
1915 23 août.....	3.008	58	6.647	2.271	5.931	16	5		
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»	3		
1915 11 août.....	1.643	»	812	2.127	3.655	»	5		
1915 18 août.....	1.678	»	799	3.116	3.703	»	5		
1915 25 août.....	1.683	»	795	2.237	3.553	»	5		
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15	6		
1915 31 mai.....	150	8	291	12	63	15	5 1/2		
1915 30 juin.....	150	8	301	18	59	14	5 1/2		
1915 31 juillet...	150	8	286	6	51	16	5 1/2		
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 24 juillet...	543	730	1.919	498	446	170	4 1/2		
1915 14 août.....	707	738	2.022	674	456	281	4 1/2		
1915 21 août.....	716	741	2.010	663	459	299	4 1/2		
1915 28 août.....	718	744	2.012	669	454	297	4 1/2		
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	150	3 1/2		
1915 7 août.....	787	4	1.070	73	134	200	4 1/2		
1915 14 août.....	790	4	1.070	79	134	185	4 1/2		
1915 21 août.....	794	5	1.066	84	136	182	4 1/2		
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	1.730	245	586	115	5 1/2		
1915 30 juin.....	1.144	120	2.927	871	880	183	5 1/2		
1915 10 juillet...	1.145	118	2.872	813	812	165	5 1/2		
1915 20 juillet...	1.145	119	2.784	709	801	252	5 1/2		
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47	5 1/2		
1915 24 juillet...	164	1	669	67	285	49	6		
1915 31 juillet...	165	1	671	68	283	50	6		
1915 7 août.....	166	1	677	66	286	49	6		
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518	5 1/2		
1915 29 juillet...	4.210	144	10.218	2.142	5.982	1.666	6		
1915 5 août.....	4.222	139	10.372	2.151	6.486	1.638	6		
1915 14 août.....	4.230	115	10.566	2.191	6.752	1.572	6		
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	136	8	320	109	236	11	5 1/2		
1915 31 mai.....	159	5	386	105	202	64	5		
1915 30 juin.....	159	5	410	192	214	70	5		
1915 31 juillet...	159	5	386	139	241	32	5		
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14	3 1/2		
1915 7 août.....	240	57	400	111	155	17	4 1/2		
1915 15 août.....	240	58	393	103	134	16	4 1/2		
1915 23 août.....	241	59	389	99	131	17	4 1/2		

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	3 août 1915	10 août 1915	17 août 1915	24 août 1915	31 août 1915
Londres.....	25.22 1/2	25.17 1/2	27.05	27.42	27.88	27.95	27.54
New-York.....	518.25	516	567.50	577	597	585.50	598.50
Espagne.....	500	482.75	551	548.50	556	550	554
Hollande.....	208.30	207.56	229.50	233	235	235	236.50
Italie.....	100	99.62	90	90.50	92	91.50	92
Pétrograd.....	266.67	263	186	186	209	205.50	205
Scandinavie..	139	138.25	148.50	148.50	152	150	152
Suisse.....	100	100.03	107.50	107.50	110	109	110.50

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	3 août 1915	10 août 1915	17 août 1915	24 août 1915	31 août 1915
Londres.....	100 liv.	99.82	107.24	108.71	110.50	108.43	109.18
New-York.....	» dol.	99.56	109.50	111.33	115.20	112.97	115.48
Espagne.....	» pes.	96.55	110.20	109.70	111.20	110	110.80
Hollande.....	» flor.	99.64	110.18	111.85	112.80	112.80	113.54
Italie.....	» lire.	99.62	90	90.50	92	91.50	92
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	69.75	69.75	78.40	77.06	77.24
Scandinavie..	» cou	99.46	106.83	106.83	109.30	107.91	109.30
Suisse.....	» fr..	100.03 1/2	107.50	107.50	110	109	110.50

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	3 août 1915	10 août 1915	17 août 1915	24 août 1915	31 août 1915
Paris.....	25.22 1/2	25.18 1/2	27.15	27.35	28.10	27.40	27.62
New-York.....	4.86 1/2	4.87 1/2	4.76 1/2	4.76	4.65 1/2	4.66 1/2	4.60 1/2
Espagne.....	25.22	25.10	25.10	24.85	25.22 1/2	24.85	25
Hollande.....	12.109	12.125	11.82	11.735	11.75	11.62 1/2	11.60
Italie.....	25.22	25.268	30.325	30.075	30.52	30	30.07
Pétrograd.....	94.62	95.80	147.50	146	132	137	135.50
Portugal.....	53.28	46.19	36.25	35.50	35.50	35.75	35.75
Scandinavie..	18.25	18.24	18.30	18.30	18.20	18.15	18.10
Suisse.....	25.22	25.18	25.60	25.40	25.32	25.10	25.02 1/2

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	3 août 1915	10 août 1915	17 août 1915	24 août 1915	31 août 1915
Paris.....	100 fr.	100.44	92.90	92.22	89.76	92.05	91.31
New-York.....	» dol.	99.90	102.06	102.23	104.59	104.31	105.72
Espagne.....	» pes.	96.64	100.49	101.48	100	101.48	100.89
Hollande.....	» flor.	99.87	102.45	103.20	103.05	104.16	104.30
Italie.....	» lire.	99.82	83.17	83.87	82.64	84.07	83.87
Pétrograd.....	» rou.	98.77	64.15	64.81	71.68	69.07	69.83
Portugal.....	» mil.	86.69	68.04	66.63	66.63	67.10	67.10
Scandinavie..	» cou.	100.85	99.72	99.72	100.27	100.55	100.83
Suisse.....	» fr.	100.17	98.52	99.30	99.61	100.49	100.79

La reprise que nous signalions, à la fin de la dernière semaine, sur la livre sterling et le dollar, s'est continuée dans les premières séances de la semaine sous revue. Jeudi et vendredi, le *chèque sur Londres* a coté respectivement 27.65 et 27.70 1/2; le *dollar*, 5.95 et 5.99. Mais, tandis que le dollar se maintenait à ce taux et atteignait même 6.01 le 1^{er} septembre, la livre sterling fléchissait à 27.66 lundi, 27.54 mardi et 27.51 mercredi. Les autres devises n'offrent pas de grands changements. Le *florin hollandais* cotait, le 1^{er} septembre, 2.36 1/2, après avoir enregistré 2.37 les 27 et 30 août; le *change espagnol* est à 554, contre 556 1/2 les 27 et 30 août également; l'*italien* se tient à 92 1/2; le *franc suisse* à 110 1/2; la *couronne scandinave* est en hausse de 2 points sur le cours du 24 août, à 152; enfin le *rouble* est à 205, après avoir coté 204

le 26 et 207 le 30 août. C'est toujours, par conséquent, sur les variations du change anglais et américain que se porte l'intérêt, le premier, en ce qui concerne notre place, étant principalement influencé par les fluctuations du second.

La dépréciation au change de presque toutes les monnaies étrangères, sur le marché de New-York, n'est pas sans préoccuper beaucoup les hommes d'affaires des Etats-Unis. *Le Commercial and Financial Chronicle* écrivait, ces jours derniers : « Cette dépréciation est arrivée à un point où elle nécessite, d'une façon absolue, l'attention de tout le monde financier et commercial. La vérité est qu'elle a atteint de telles proportions que si on ne l'arrête pas, elle menace de désorganiser complètement notre marché des changes étrangers. Nous sommes arrivés à un moment où il faut agir. » Les causes de cette désorganisation des changes sont connues. La Grande-Bretagne, la France et les autres pays alliés ont acheté des articles d'alimentation et des munitions de guerre aux Etats-Unis en quantités considérables. Dans le même temps leurs exportations en Amérique se sont réduites fortement ; il reste donc un solde énorme en faveur des Etats-Unis qu'il faudra couvrir d'une façon ou de l'autre.

Pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1915, l'excédent des exportations américaines sur les importations, — en ne considérant que les pays de la Triple-Entente et le Canada, dont le mouvement commercial influence le change anglais, — atteint 1.124 millions de dollars. L'année précédente, il était seulement de 512 millions de dollars. Pendant les mois de juillet et août, ce déficit s'est encore notablement accru et il faut s'attendre à ce que, dans les mois qui vont suivre, la balance commerciale s'inscrive au profit des Etats-Unis dans des proportions encore plus élevées. Jusqu'ici, ce déficit a été réglé, partie par le rapatriement de valeurs américaines, partie par des compensations représentées par les intérêts et dividendes de valeurs américaines encore détenues dans les pays débiteurs, ainsi que par les frets relatifs aux transports transatlantiques, partie enfin par des envois d'or. La France et l'Angleterre n'ont pas expédié moins de 140 millions de dollars d'or aux Etats-Unis depuis que le mouvement a commencé.

Ces éléments vont continuer à exercer leur action dans l'avenir ; mais il n'est que trop évident que cette action sera insuffisante pour ramener le change américain à un niveau normal. Il faudra, par conséquent, recourir plus largement au crédit. Nous avons dit dans notre précédente chronique que l'idée d'un grand emprunt à New-York avait été envisagée par les banquiers anglais et probablement aussi par les ministres des Finances de France et d'Angleterre à la réunion de Boulogne. Aucun fait nouveau n'est survenu au cours de la semaine.

Nous avons parlé à son heure de l'opération *Morgan Rothschild*, consistant en une ouverture de crédit à New-York sur nantissement d'obligations *Pensylvania* et *Chicago-Milwaukee*. On s'occupe en ce moment de l'étendre et il est procédé, à nouveau, au rachat de ces deux titres par les banques françaises émettrices. Sur cette première opération, notre correspondant de New-York nous apprend qu'après entente entre MM. J. P. Morgan, d'accord avec la maison Rothschild et MM. Kuhn Loeb et Cie, représentant le *Pensylvania Railway*, 3 millions de dollars des valeurs constituées en nantissement ont été remboursés par la *Compagnie Pensylvania*, qui fera une nouvelle émission de ces obligations en dollars. Ainsi seront corrigés pour ces titres les inconvénients de la nationalisation à laquelle avait été subordonnée leur admission à la cote de Paris. Dans l'intérêt du change, il serait à désirer qu'on réussit à dénationaliser la masse des titres américains qui se trouvent dans le portefeuille français.

Ajoutons que l'opération de crédit traitée avec

le groupe *Brown Brothers et Co*, et dont nous avons parlé dans notre numéro de samedi, est aujourd'hui réalisée. C'est 100 millions de plus de change mis à la disposition du commerce.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	3 août 1915	10 août 1915	17 août 1915	24 août 1915	31 août 1915
Paris.....	5.184	5.167	5.694	5.79	6.01	5.87	6.02
Londres.....	4.866	4.874	4.764	4.76	4.652	4.661	4.571
Berlin.....	95.37	95.06	81.62	82.50	81.12	80.87	80.75
Amsterdam....	40.14	»	40.12	40.31	40.19	40.12	39.62

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	3 août 1915	10 août 1915	17 août 1915	24 août 1915	31 août 1915
Paris.....	100 fr.	100 27	91	89 51	86 23	88 28	86 09
Londres.....	100 liv.	100 19	97 97	97 81	95 71	95 81	94 07
Berlin.....	100 mk.	99 67	85 58	86 52	85 06	84 80	84 67
Amsterdam....	100 flor.	»	99 95	100 41	100 13	99 95	98 70

Changes sur Londres à :

(Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	11 août 1915	18 août 1915	25 août 1915	1 ^{er} septemb. 1915
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 3/8
Câble transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.3 27/32	1.3 27/32	1.3 27/32	1.3 27/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.3 27/32	1.3 27/32	1.3 27/32	1.3 27/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	1.9 1/16	1.9 1/4	1.9 5/16	1.9 5/16
Shanghai.....	2.5 3/4	2.2 7/8	2.3 1/16	2.3 1/8	2.3 3/16
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	48 1/16	47 15/16	48 1/4	48 11/16
Montevideo.....	51 3/32	52 1/8	52 5/16	52 5/8	52 5/8
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	12 17/32	12 7/16	12 9/32	12
Valparaiso.....	9 3/4	8	8 1/16	8 1/2	8 5/8

Variations du mark à

	20 juillet 1915	27 juillet 1915	3 août 1915	10 août 1915	17 août 1915	24 août 1915	31 août 1915
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	82	81 69	81 62	82 50	81 12	80 87	80 75
Parité.....	85 98	85 66	85 58	86 51	85 06	84 80	84 67
Perte %.....	14 02	14 34	14 42	13 49	14 94	15 20	15 33
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	50 60	50 30	50 30	50 375	50 50	50 50	50 40
Parité.....	85 23	84 72	84 72	84 85	85 06	85 06	85 89
Perte %.....	14 77	15 28	15 28	15 15	14 94	14 94	14 11
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	109 05	109 30	108 90	108 85	108 75	108 70	108 75
Parité.....	88 32	88 52	88 48	88 16	88 07	88 03	88 07
Perte %.....	11 68	11 48	11 82	11 84	11 93	11 97	11 93

Le change sur Vienne ressort à 80.20 à Genève, soit une perte de 23.62.

Le 3^e emprunt de guerre, dont l'Allemagne prépare l'émission, comportera des libellés en monnaies étrangères et dont les coupons seront payables à l'étranger. On se propose d'intéresser les pays neutres à la souscription. « Cette participation de l'étranger — écrit la *Gazette de Francfort* — est de nature à procurer des avantages spéciaux en raison de la tenue actuelle du change. Le principal bénéfice pour l'Allemagne consiste en ce fait qu'il pourra être créé de cette manière, dans les pays neutres, d'importants crédits allemands. Le même journal, sous la rubrique : « Vendez vos valeurs étrangères », conseille aux capitalistes allemands, porteurs de titres étrangers, de réaliser leur portefeuille pour souscrire au nouvel emprunt. Il leur rappelle que le mark allemand étant au-dessous de sa valeur normale (« d'environ 14 % », une prime égale peut être obtenue en vendant les titres étrangers. Les banques allemandes prennent, paraît-il, des dispositions pour donner toute commodité à leur clientèle et cotent les prix nets en marks en y comprenant le bénéfice réalisé sur le change. Il sera intéressant de suivre la répercussion de cette manœuvre sur la tenue du cours du mark sur les places neutres.

LA SITUATION

Depuis quelques jours circule la nouvelle de la conclusion d'un accord turco-bulgare par lequel la Turquie aurait cédé à la Bulgarie la ligne de chemin de fer Dedeagatch-Salonique avec tous les territoires en bordure et la gare de Salonique. La nouvelle a été donnée avec une telle assurance et avec des détails d'une telle précision, que malgré l'absence de toute confirmation officielle on l'a tenue pour authentique.

On avait lieu d'être inquiet car il était invraisemblable que la Turquie, et en l'espèce c'était l'Allemagne, eût fait à la Bulgarie de si considérables concessions sans avoir reçu en retour d'importants avantages ou de très intéressantes promesses de concours. On s'attendait donc, avec une curiosité anxieuse, d'être renseigné exactement. Or, les jours passent et les informations officielles manquent toujours. Le gouvernement bulgare, drapé dans le silence et le mystère, reste impénétrable et l'énigme subsiste.

Cependant l'on sait, de source officielle, cette fois, que la réponse de la Serbie aux propositions de la Quadruple Entente est prête et que le gouvernement serbe consent aux concessions que les puissances lui demandaient de faire à la Bulgarie. Dans ces conditions, il y a lieu de se demander si la nouvelle de la conclusion de l'accord turco-bulgare n'est pas une dernière manœuvre désespérée du gouvernement allemand ; ou si elle n'est pas un expédient du gouvernement bulgare pour hâter les propositions de la Serbie ; ou si... Mais où pourra-t-on s'arrêter dans les suppositions que permet l'attitude énigmatique des puissances balkaniques ?

Le plus simple et le plus logique serait peut-être de s'en tenir à une information venue de Rome qui confirme la conclusion d'un accord entre la Serbie et la Grèce pour des concessions satisfaisantes à faire en commun à la Bulgarie en vue du rétablissement d'une alliance balkanique.

Le bluff allemand des sous-marins serait-il arrivé à son terme ? On annonce que le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis, vient d'informer par une note le département des Affaires étrangères, que l'Allemagne accepte définitivement les exigences américaines au sujet de l'activité des sous-marins et que désormais elle s'interdit de couler les navires portant des passagers, avant d'avoir donné un avertissement et mis ces passagers en sécurité. Ce serait peu connaître l'Allemagne que s'imaginer qu'elle cède au remords ou aux représentations humanitaires. Sa mémorable reculade est certainement déterminée par d'autres causes dont deux au moins sont connues : la nécessité de ne pas irriter les Etats-Unis jusqu'à s'en faire un nouvel ennemi ; le désir de cesser cette guerre sous-marine qui ne lui a procuré que des déboires, des humiliations et de graves pertes prudemment dissimulées, sans avouer la faillite de cette campagne.

Il n'est pas moins constaté que cette guerre sournoise, qui, avec celle des zeppelins, devait procurer à l'Allemagne de si décisives victoires, finit sans même lui avoir procuré une simple satisfaction d'amour-propre.

Cependant, si peu désintéressée et louable que soit sa concession forcée, l'Allemagne voudrait en prendre avantage pour demander aux Etats-Unis d'obtenir de l'Angleterre qu'elle relâche, en échange, la rigueur du blocus maritime, surtout pour le coton. Prétention puérile qui fait seulement ressortir le désarroi économique de l'Allemagne.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Ainsi que nous le laissons prévoir il y a huit jours, les Russes ont évacué Brest-Litovsk, et cette opération a créé une nouvelle situation stratégique. Le front oriental comprend, en effet, actuellement, trois théâtres principaux. Le théâtre nord, le plus considérable, qui va de Riga à Biélostok. Le théâtre central, séparé du précédent par la forêt de Ponevesh, sur lequel l'ennemi a fait un grand pas en avant, à la suite de l'abandon de Brest-Litovsk. Enfin, le théâtre sud, sur lequel les Austro-Allemands ont entrepris, ces jours derniers, une série d'attaques énergiques.

A ces attaques, les Russes ont opposé une opiniâtre résistance, qui a causé à l'ennemi des pertes énormes ; ils ont même pu procéder à des contre-attaques qui viennent de leur valoir un succès considérable sur un large front ; 30 canons et 24 mitrailleuses ont été pris à l'ennemi ; il a été fait, en outre, 3.000 prisonniers, dont la moitié d'Allemands. Ce succès de nos alliés, auquel vient s'ajouter un autre avantage remporté sur la rive droite de la Wilija, est obtenu au moment même où le quartier général allemand s'écroulait avec outrecuidance, dans un communiqué : « On peut affirmer que les armées ennemies contre lesquelles se heurte notre offensive ont été complètement anéanties ».

En somme, les Russes conservent le contact, et profitent de toutes les occasions pour reprendre l'offensive et infliger de lourdes pertes à l'ennemi. D'autre part, de grosses difficultés ont commencé pour celui-ci, et ses communiqués, pour soutenir l'intérêt des populations, en sont réduits à faire l'estimation des pertes de l'adversaire, sans parler, bien entendu, des siennes. Et si la retraite des Russes n'est pas encore arrêtée, tout au moins se ralentit-elle volontairement.

A l'occident, notre artillerie poursuit ses tirs efficaces sur les tranchées ennemies au nord d'Arras, dans la région de Roye et de Quennevières. En Argonne on a signalé une recrudescence d'activité de l'artillerie du kronprinz, mais nos canons ont vite fait de répliquer efficacement et d'empêcher l'infanterie ennemie de se lancer à l'attaque de nos tranchées. Enfin dans les Vosges, au Lingkopf et au Schratzmaennele, les troupes du général Guede, après un violent bombardement à grands renforts d'obus à gaz suffocants, ont essayé, mardi soir, de reprendre les tranchées conquises par nos troupes, mais elles ont été complètement repoussées.

Sur le front italien, nos alliés, au nord du Monte-Maggiore, ont chassé l'ennemi d'une forte position sur le Monte-Maronia, ce qui les rapproche de Roverto ; ce mouvement se relie à l'offensive qu'ils poussent vers Trente.

Aux Dardanelles, les troupes alliées se sont emparées d'un important point stratégique qui domine la vallée de Biyuk-Anafarta, vers l'est et le nord, et à un gain sensible de terrain par le corps d'armée australien et néo-zélandais, de très grosses pertes ont été infligées aux Turcs.

Au Caucase, quelques petits engagements ont eu lieu, favorables aux Russes, et au Cameroun, les colonnes françaises poursuivent avec succès leur vigoureuse offensive dans la direction de Jaunde, capitale de la colonie.

QUESTIONS DU JOUR

La Récolte Française de Blé en 1915

La récolte de blé s'annonçait d'une manière assez favorable pour toute la France, et malgré les difficultés de diverses natures que la rareté de la main-d'œuvre, le manque de bêtes de trait et l'insuffisance des engrais chimiques avaient suscitées un peu partout, dans les grandes comme dans les petites exploitations, les apparences étaient généralement bonnes.

Malheureusement, l'humidité persistante des mois de juin et de juillet, qui a déterminé l'effroyable invasion de *mildew* dont souffrent actuellement les départements vinicoles du Midi et de l'Ouest, a également contrarié le développement du blé, dont le grain s'est mal formé. Les premiers battages opérés dans le Midi et dans une partie du Centre de la France font craindre, en effet, une sérieuse diminution sur les évaluations primitives.

Au contraire, en 1914, les apparences de la récolte du blé étaient plutôt médiocres et les premières évaluations avaient indiqué le chiffre éventuel de 80 millions de quintaux ; mais les battages permirent de constater que ce chiffre était beaucoup trop faible et c'est au total de 87.156.800 quintaux que la statistique officielle s'arrêta.

Mais, en raison de l'occupation par l'ennemi d'une partie de notre territoire du Nord et de l'Est, ce total fut réduit de près de 8 millions de quintaux et finalement la récolte de 1914 mit à la disposition de la consommation nationale un solde net de 79.300.000 quintaux.

En tenant compte des mêmes éléments et en supposant que les excédents des départements situés autour de Paris, en Brie, en Beauce, en Picardie, en Champagne, sur le plateau Chartrain, en Touraine et en Vendée, compensent le déficit des départements du Centre et du Midi, on semble admettre, dans les milieux compétents, que la récolte de 1915 ne dépassera pas vraisemblablement 65 millions de quintaux, défalcation faite de la zone envahie.

Ce serait une diminution de 14 à 15 millions de quintaux par rapport à l'année précédente.

Si nous examinons les résultats des cinq dernières années connues, nous constatons que pour la période quinquennale 1910-1914 notre production annuelle a été en moyenne de 82.756.000 quintaux ; que la moyenne de nos importations nettes pour la campagne agricole allant du 1^{er} juillet au 30 juin suivant s'est élevée à 14.352.000 quintaux, ce qui porte à 97.108.000 quintaux la quantité moyenne de blé que la consommation française a eue à sa disposition au cours des cinq années observées.

En voici le détail par année :

Production, importations nettes et consommation du blé en France (Millions de quintaux)

Campagnes	Production au 30 juin suivant	Importations nettes du 1 ^{er} juillet au 30 juin suivant	Consommation pour les douze mois
1910-1911.....	68.846	21.931	90.777
1911-1912.....	87.727	7.469	95.196
1912-1913.....	90.991	12.390	103.381
1913-1914.....	86.919	15.241	102.160
1914-1915.....	79.300	14.727	94.027
Moyennes.....	82.756	14.352	97.108

La campagne 1914-1915 comprend la récolte de

1914, soit 79.300.000 quintaux, plus les importations nettes du dernier semestre 1914 et du premier semestre 1915 (c'est-à-dire de la période allant du 1^{er} juillet 1914 au 30 juin 1915 inclusivement) atteignant 14.727.000 quintaux : ce qui donne pour cette campagne — que nous pouvons considérer comme la première année de la guerre — un solde disponible de 94.027.000 quintaux.

Les besoins de la consommation nationale pour la campagne 1915-1916 exigeront-ils un chiffre d'importations sensiblement supérieur à celui de la campagne précédente ? Il n'est malheureusement pas permis d'en douter un seul instant.

D'une manière générale, on admet que les semences absorbent de 8 à 10 millions de quintaux de blé, mais on admet aussi que la consommation alimentaire proprement dite n'épuise jamais la totalité du blé mise à sa disposition, car au moment où se produit la soudure des deux récoltes — dans le courant du mois d'août — il reste toujours dans le pays un stock disponible égal à la consommation nationale d'un mois ou d'un mois et demi.

Or, on évaluait précisément à environ 10 millions de quintaux la quantité de blé provenant de la dernière récolte ou des importations qui existait encore en France à la date du 15 août dernier.

Si la récolte de 1915 ne dépasse pas 65 millions de quintaux et si les besoins de la consommation alimentaire proprement dite se maintiennent à ce qu'ils ont été pendant la campagne 1914-1915, c'est-à-dire à 94 millions en chiffres ronds, moins le solde de 10 millions existant à la soudure des deux récoltes, soit 84 millions de quintaux nets, y compris le prélèvement pour les semences : il nous faudra demander aux marchés étrangers environ 20 millions de quintaux de blé pour atteindre la récolte de 1916.

C'est à peu près ce que nous avons importé du 1^{er} juillet 1910 au 30 juin 1911, la récolte de 1910 n'ayant donné, pour la France entière, que 68 millions 846.000 quintaux.

Ce sera une sortie d'or de 600 à 700 millions de francs à ajouter aux dépenses d'ordre extérieur que la guerre nous a déjà imposées et qu'elle nous imposera encore.

Il ne faut cependant pas nous en effrayer, car les ressources financières de notre pays sont à peine entamées ; mais le gouvernement doit en tenir compte et refuser énergiquement toutes les dépenses intérieures ou extérieures, civiles ou militaires, n'ayant pas un caractère absolument impérieux.

Au point de vue agricole, l'année 1915 sera, en effet, l'une des plus mauvaises que nous ayons eues depuis trente ans... et, cependant, les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur, d'accord avec le ministère de la Guerre, ont fait tout ce qu'il a été possible de faire, sans nuire aux intérêts supérieurs de la défense nationale, pour remédier aux difficultés qui se sont présentées depuis le début des hostilités.

Il n'y a donc pas à récriminer, parce que les mauvais rendements que nous aurons à constater sur les céréales, sur le vin et peut-être sur les pommes de terre, proviendront surtout des détestables conditions climatiques que le Midi, le Sud-Ouest et le Centre de la France ont subies à la fin du printemps et au commencement de l'été.

Il n'y a pas à récriminer, mais il est indispensable que le gouvernement envisage, dès maintenant, les conséquences de ces moins-values, car la libre concurrence qui, en temps de paix, peut à la rigueur suffire pour résoudre les problèmes économiques les plus compliqués, sera manifestement dans l'impuissance, surtout pour le blé, de faire face à la situation que l'état de guerre crée à notre marché intérieur.

EDMOND THÉRY.

La Dépréciation du Billet de Banque français

Nous lisons dans le Journal *La Suisse*, de Genève, du 18 août :

Des raisons tellement saugrenues sont données, dans le gros public, sur la dépréciation actuelle du billet de banque français qu'il semble utile d'en fixer la cause pour les lecteurs de la *Suisse* :

Alors que, vers la fin de l'année 1914, le billet de banque de 100 francs était recherché à 104 fr., son cours n'atteint plus, maintenant, que 91 fr. 50. Comment expliquer la chose ?

Voici. Je suis débiteur de 100 francs à Paris. J'ai pour me libérer deux moyens :

1^o Envoyer à mon fournisseur français du change sur Paris, sous forme de chèque ;

2^o Autoriser mon fournisseur à disposer sur moi par traite.

Où trouverai-je à Genève du change sur Paris ? A la Banque qui, elle, se l'est procuré de façons diverses, mais, en grande partie en escomptant les traites des fabricants suisses exportant en France.

Combien devrai-je payer, à Genève, les 100 francs français dont j'ai besoin pour me libérer ? Cela dépend de l'abondance plus ou moins grande, sur le marché de Genève, des créances sur la France.

Si la demande d'achat de ces créances, sur le marché de Genève, dépasse l'offre, il y aura hausse de la monnaie de compte française.

Si, au contraire, l'offre des banques est plus pressante que la demande, il y aura baisse.

Comme on le voit, le prix de la monnaie de compte d'un pays dans un autre pays est déterminé par l'offre et la demande, tout comme une marchandise.

Vers la fin de l'année 1914, le change sur la France était, à Genève, en forte hausse, et non seulement le franc français, mais aussi la livre sterling et le dollar.

La guerre avait, depuis cinq mois, arrêté complètement, ou presque, tout le commerce d'exportation de la Suisse en France, en Angleterre, aux Etats-Unis. La Suisse n'avait donc, en cette fin d'année 1914, que de rares créances sur la France, sur l'Angleterre, sur les Etats-Unis, pour payer les énormes commandes de toutes sortes qu'elle n'avait cessé d'y faire durant les premiers mois de la guerre.

Les banques suisses qui avaient du change français à vendre purent, ainsi, en obtenir plus que sa valeur au pair. Et l'on vit le billet de banque français de 100 francs atteindre et même dépasser le cours de 104 francs. La demande était plus abondante que l'offre.

(Parler des acceptations de banque n'ajouterait rien à notre démonstration.)

Nous pouvons dire, entre parenthèses, que la hausse du dollar sur le marché suisse fut enrayée et ramenée à un taux normal par un emprunt de la Confédération sur le marché de New-York. Une vente de rente suisse à New-York opère sur le marché du dollar en Suisse avec la même force qu'une exportation de marchandises suisses aux Etats-Unis.

Cherchons maintenant l'explication de la baisse actuelle de ce même billet de banque français.

Nous savons qu'il y a hausse lorsque le billet est rare et que la demande abonde. Il y a baisse dans le cas contraire. C'est la situation actuelle. L'offre de vente de monnaie de compte français est, aujourd'hui, plus pressante en Suisse que la demande d'achat. Comment l'expliquer ?

Les causes principales qui peuvent amener en Suisse, en temps normal, la baisse de la monnaie de compte français sont :

1^o Les exportations de produits suisses en France. Ces exportations mettent à la disposition

du marché suisse des créances sur la France.

2^o Les ventes de valeurs de Bourse sur le marché français par des capitalistes habitant la Suisse ou utilisant le canal des banques suisses. Ces ventes se traduisent également par des créances sur la France.

3^o L'achat de valeurs suisses par des capitalistes français. Ces achats donnent naissance à des créances sur la France.

4^o Les lettres de crédit des Français voyageant en Suisse sont encore une sorte d'endettement au profit de la Suisse.

5^o L'arbitrage ou recherche sur les marchés étrangers de créances sur la France.

Voyons le n^o 1 : Les exportations suisses en France, si toutefois elles existent (ne dit-on pas que l'industrie suisse est dans le marasme ?), doivent être compensées et largement par les importations des marchandises françaises. Il faut donc chercher ailleurs.

N^o 2 : Les ventes sur le marché français de valeurs de bourse, pour le compte de capitalistes suisses, paraît difficile à admettre. Ne sommes-nous pas en pleine guerre européenne et vend-on à la baisse ? D'autre part, chacun sait, en Suisse, que le capitaliste suisse place son argent en Suisse d'abord, en Allemagne ensuite, non pas en France. Ce dernier pays, qui est très riche en capitaux, n'offre que peu d'intérêt aux capitalistes étrangers.

N^o 3 : Le capitaliste français achète-t-il à l'heure actuelle des valeurs suisses ? Il nous paraît difficile d'admettre que les Français, confiants comme ils le sont tous dans l'issue de la lutte, liquident à perte, partie de leurs portefeuilles pour placer en pleine guerre européenne des capitaux à l'étranger. Ne voyons-nous pas les Français, au contraire, souscrire avec ardeur, chez eux, aux Bons et aux Obligations de la Défense nationale ?

N^o 4 : Les Français en âge de voyager se promènent-ils en Suisse en si grand nombre que le change puisse en être affecté ? Les tranchées répondent « non » !

N^o 5 : L'arbitrage ou recherche sur les marchés étrangers des créances sur la France est également difficile à concevoir. S'en va-t-on chercher au loin des créances dont on n'a actuellement pas l'emploi ?

Alors ? N'oublions pas que l'Allemagne, depuis douze mois, occupe sept départements français des plus riches. Elle y rançonne et sans discontinuer les grandes cités et jusqu'aux humbles bourgades. Ces rançons, dont le montant se chiffre par millions, lui sont versées soit en or, soit en billets de banque français, soit en écus des pays de l'Union monétaire, soit en coupons de rentes françaises ou d'obligations de tout premier ordre (chemins de fer, etc.).

L'or que l'Allemagne s'approprie ainsi, elle le garde tant qu'elle peut ; quant aux billets de banque et aux écus ayant cours dans les Etats de l'Union monétaire, elle s'en sert, la chose n'est pas douteuse, pour payer ses achats au dehors.

Voilà, selon nous, la source des billets français que l'on paie aujourd'hui avec 7 % de rabais.

Voilà, selon nous, la provenance de cet afflux d'écus qui apparaissent de temps à autre et qui étonnent ceux qui savent avec quel soin la Banque nationale suisse conserve son encaisse métallique.

Essaierait-on de nous faire croire que les Français, qui échangent chez eux leur or contre des billets, viennent nous les offrir ici, ces billets, avec perte ?

Paul PECLÉ.

Les renseignements suivants, en date du 17 août, parvenus de source anglaise, proviennent d'un banquier allemand digne de confiance. Ils confirment ce qui précède :

« Un nombre incroyable de billets français du Nord de la France sont exportés d'Allemagne en Suisse, surtout à Genève, où les prix sont en gé-

néral les meilleurs. Le *Schweizerische Credit Anstalt* agit comme principal agent allemand. Pour détourner les soupçons, le *Schweizerische Credit Anstalt* refuse toujours de vendre plus de 5.000 francs à la fois et a remis à ses agents des billets à vue dans les banques ou chez des changeurs. Il s'ensuit que le change continue à baisser. »

Compagnie Générale des Omnibus

Toutes proportions gardées, la *Compagnie Générale des Omnibus de Paris* a eu, comme nos grandes Compagnies de chemins de fer, à jouer un rôle dès la première heure de la mobilisation générale. A ce moment, ses 1.049 voitures étaient prises par le ministère de la Guerre, et, après quelques transformations faites à l'intérieur d'un certain nombre d'entre elles pour leur affectation à un nouveau service, partaient à la suite de l'armée sous la conduite des agents mobilisés. En même temps l'exploitation des tramways se trouvait, et tout naturellement, fort réduite ; enfin la presque totalité des garages d'autobus et des anciens dépôts de chevaux était réquisitionnée par l'autorité militaire, et l'atelier central était, grâce à son outillage moderne et à son organisation, largement mis à contribution ; il produit actuellement, de façon intensive, de nombreuses fournitures pour l'administration de la guerre.

En fait, donc, l'exploitation de la Compagnie se trouva presque entièrement arrêtée le 2 août 1914, alors que pendant les sept premiers mois de l'exercice elle avait produit des recettes très satisfaisantes et en progrès sensible sur l'année précédente. Aussi les résultats s'annonçaient-ils comme très favorables pour l'année entière, tant pour les autobus que pour les tramways sur le réseau desquels la traction électrique allait être terminée dans le temps prescrit pour la transformation.

Mais les événements ont surgi, et il n'a pas été possible, par suite, de terminer les travaux des tramways à la fin de 1914, comme le Conseil l'espérait. Cependant la Compagnie a pu achever l'application de la traction électrique sur les lignes anciennes à transformer et sur quelques lignes nouvelles. Aussi l'exploitation de cette branche spéciale a-t-elle pu être graduellement rétablie, à ce point qu'à la fin de l'année le nombre journalier des kilomètres-voitures parcourus se chiffrait par 56.806, au lieu de 24.608 au début du mois d'août. Depuis, par une série de mesures appropriées, une nouvelle amélioration a été à signaler. C'est ainsi que pendant la dernière semaine de mai dernier, le parcours journalier des tramways s'est élevé à 67.103 kilomètres-voitures.

Il va de soi qu'aucune réelle comparaison ne peut s'établir entre les résultats accusés par la Compagnie pour l'année 1914 et ceux de l'exercice précédent. Néanmoins nous croyons devoir les indiquer dans le tableau ci-dessous :

	Exercices	
	1913	1914
	(En francs)	
Recettes du trafic.....	57.960.329 40	43.040.196 65
Recettes accessoires.....	928.205 74	773.837 65
Moins :	58.888.535 14	43.814.036 30
Dépenses d'exploitation.....	59.046.141 58	36.747.887 14
	5.842.393 56	7.066.149 16
A déduire :		
Timbre des actions et des obligations.....	88.500 »	149.151 57
Intérêts des obligations.....	2.700.000 »	3.410.790 »
	2.788.500 »	3.559.941 57
Solde de l'exercice.....	3.053.893 56	3.506.207 59

Pour distribuer l'intérêt statutaire de 4 % à chacune des 166.000 actions de capital et de 20 francs aux actions de jouissance — dividende de 20 fr. qui leur a été garanti pendant la période intérimaire qui a pris fin le 1^{er} janvier 1915, conformément à la septième résolution prise par l'assemblée générale des actionnaires du 23 mars 1910 — il a été procédé aux écritures suivantes :

	Exercices	
	1913	1914
	(En francs)	
Solde de l'exercice.....	3.053.893 56	3.506.207 59
A ajouter :		
Report de l'exercice précédent...	12.896 90	14.095 78
Prélèvement sur la réserve des 20 francs distribués aux actions de jouissance.....	715.789 47	715.789 47
Prélèvement sur la prime d'émission des actions nouvelles....	842.105 26	» »
Montant à répartir.....	4.624.685 19	4.286.092 84
Répartition		
A la réserve légale.....	210.589 41	211.099 84
Reserve pour renouvellement des voies.....	400.000 »	» »
Intérêt à 4 0/0 aux actions nouvelles.....	3.320.000 »	3.320.000 »
Dividende de 20 francs aux actions de jouissance.....	680.000 »	680.000 »
Report à nouveau.....	14.095 78	24.993 »
Sommes égales.....	4.624.685 19	4.286.092 84

En dépit des circonstances, l'année 1914 a donc accusé un progrès appréciable sur la précédente, et après avoir constitué son réseau d'autobus bien avant la date fixée et poussé avec activité la transformation de son réseau de tramways, la Compagnie aurait été en état de commencer dans des conditions favorables l'année 1915, la première du régime normal, comme l'a fait observer le président du Conseil d'administration. Mais la déclaration de guerre a brusquement déjoué les espérances conçues.

En dehors de la réquisition de ses voitures, la Compagnie a vu mobiliser plus des deux tiers de son personnel des tramways, comprenant près de 12.000 ouvriers et employés. Il lui a donc fallu, pour donner, dans la mesure du possible, satisfaction à la population parisienne, recruter un personnel nouveau et des instructeurs. La tâche a été des plus ardues, mais chacun a rivalisé d'entrain et de dévouement. Il faut signaler notamment les 600 femmes employées dans les fonctions de receveuses ou de contrôleuses, femmes ou filles des agents mobilisés, dont le zèle et le courage ont été au-dessus de tout éloge.

Aujourd'hui, a déclaré le président, grâce à l'effort commun, la situation s'améliore de jour en jour. Le développement de la Compagnie est momentanément entravé, mais la situation reste aussi puissante. L'instrument est sain dans toutes ses parties, et il a témoigné de rares qualités d'endurance et de solidité. Les brillantes perspectives de l'avenir restent intactes.

Après de longues négociations, la Compagnie a accepté de l'Etat une indemnité globale de 22.300.000 francs qui n'atteint pas les prix d'inventaire. Le chiffre, a dit M. Etienne, en a été déterminé par le jeu d'une formule étroite et déficteuse, et si le Conseil a dû s'incliner devant la décision, il n'en conserve pas moins l'espoir dans les réparations qui sont dues à la Compagnie pour le travail immense qu'elle a accompli.

Le président, après avoir rendu un hommage attristé aux employés de la Compagnie vaillamment tombés à leur poste de combat, a tenu à mettre en lumière le dévouement témoigné par le

personnel tout entier pour la défense des intérêts de la Compagnie, et notamment la haute valeur du directeur, M. Mariage, qui, dans l'œuvre de transformation, a montré des qualités de technicien incomparables. Quant au Conseil d'administration, tout ce qu'il possède d'énergie, de bonne volonté, est consacré à l'entreprise dont le passé a été si honoré, et dont le présent est si honorable. « Nous avons la ferme assurance, a ajouté M. Etienne, que lorsque nous nous réunirons l'an prochain, les espérances patriotiques du pays seront réalisées, et cette victoire décisive sera en même temps celle du droit et de la civilisation. » N'omettons pas de mentionner qu'avec l'assentiment des pouvoirs publics, le Conseil d'administration avait décidé d'entreprendre la construction d'une centaine de nouveaux omnibus automobiles destinés à desservir six lignes à rétablir successivement. Mais la nécessité de donner tout d'abord satisfaction aux demandes de fournitures faites par l'administration de la guerre, la pénurie de main-d'œuvre, et les retards de ses fournisseurs ne lui permettent pas encore de préciser la date à laquelle il pourra faire fonctionner de nouvelles voitures.

A. LECHENET.

Le Coton et les Explosifs de Guerre

Voici, pour faire suite à l'étude de notre directeur, M. Edmond Théry, parue sous le titre : *Le Coton et la Guerre*, dans l'*Economiste Européen* des 6 et 13 août, une communication de sir William Ramsay, — communication faite avant la mesure qui vient d'être prise, — et que nos lecteurs liront certainement avec intérêt :

La première remarque que je tiens à faire est que le coton est l'unique substance dont les Allemands ne peuvent s'approvisionner pour les munitions. Il faut pour les munitions modernes un assez grand nombre de produits chimiques. De tous, le plus important peut-être est l'acide nitrique. Il existe des moyens pour extraire l'acide nitrique de l'air, et effectivement les Allemands ont créé de grandes usines pour produire de l'acide nitrique extrait de l'air. En conséquence, ils ne se trouvent plus dans la nécessité d'importer du nitrate de soude de l'Amérique du sud. Une autre substance exigée est l'acide sulfurique. Les Allemands, jusqu'au jour où l'Italie est venue se joindre aux alliés, ont tiré d'énormes approvisionnements de soufre et de composés de soufre d'Espagne et de Sicile. On nous dit maintenant que le soufre s'est raréfié ; mais ils en obtiennent tout de même. La dépense est sans importance, et il y a des quantités de gypse dont on peut extraire du soufre.

Mais lorsque l'on arrive à la cellulose à base de coton, on ne peut rien trouver qui la remplace. La pulpe de bois pourrait être employée pour fabriquer une sorte de nitro-cellulose. On peut en dire autant du chanvre et de la paille, mais aucune de ces matières n'a la même puissance balistique que le coton. Elles ne pourraient projeter la balle ou l'obus à une assez grande distance ; pour y arriver, il serait nécessaire d'agrandir l'âme du fusil comme celle du canon. Or, nos ennemis sont en guerre, et il leur est matériellement impossible d'opérer une telle modification. Il est vrai qu'ils pourraient se contenter de matériel ayant une force de propulsion moins grande, mais dans ce cas il leur faudrait changer les hausses de leurs canons et de leurs fusils. Ceci est également impossible pendant la guerre actuelle. L'emploi de draps, de chemises, etc., si les difficultés initiales étaient surmontées dans le récolement de ces objets, ne donnerait qu'une poudre de qualité inférieure, parce que le coton qui a été fréquemment lavé n'a pas la même valeur pour la fabrication du coton-poudre que le coton brut... Puis que deviendraient

les millions d'Austro-Allemands ? Que porteraient-ils ?

Il n'est pas possible de substituer les explosifs à base de goudron de houille, comme le trinitrotoluène, au coton-poudre. Le trinitrotoluène est une charge d'éclatement ; il fait éclater l'obus dans sa route après qu'il a été propulsé par le coton-poudre. Employez le trinitrotoluène dans la culasse d'un canon et le canon éclatera. Sauf le coton, les Allemands ont toutes les matières brutes pour la fabrication d'explosifs, et si nous arrêtons le coton, nous arrêtons la guerre.

Il n'y a aucun doute que du coton a été introduit en Allemagne. Dans quelques cas, il est venu de Suède, du Danemark, etc., et dernièrement de Hollande en Suisse et de là en Allemagne. Depuis le début de la guerre, les Suédois ont reçu vingt-neuf fois la quantité de coton qu'ils importent normalement. Qu'en ont-ils fait ? Actuellement, le coton se vend en Allemagne à raison de 2 sh. 6 d. la livre et à Liverpool 6 deniers. La destination est donc certaine.

Mais tout cela ne doit pas continuer, car la quantité de coton employée par l'Allemagne et l'Autriche pour la fabrication de munitions de propulsion est énorme. Je crois que je suis au-dessus de la vérité en disant que 1.000 tonnes de coton sont consommées journalièrement. Un seul canon de 16 pouces consomme une balle de coton de 400 livres. Une balle permet de tirer 30 coups avec un canon de 12 centimètres. Une balle de coton donne 80.000 coups de fusil. Quant à la totalité possédée par l'Allemagne lorsque la guerre commença, on l'évalue à 250.000 tonnes. A raison de 1.000 tonnes par jour, l'Allemagne aurait épuisé ses ressources depuis longtemps. En admettant qu'elle ait économisé le coton pendant quelque temps, la guerre devrait approcher de sa fin.

En s'appuyant sur ces faits, le public anglais demande que les mesures les plus rigoureuses possibles soient adoptées afin d'empêcher l'Allemagne de reconstituer ses réserves de coton, soit directement, soit par l'intermédiaire des neutres.

Personne ne sait combien de temps durera la guerre, mais tous les obstacles doivent être élevés sur la route de nos ennemis dans leur façon de conduire la lutte. L'obstacle le meilleur et le plus effectif que l'on connaisse, basé sur la loi internationale, est constitué par la déclaration absolue du coton comme contrebande.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

La vulgarisation des Bons et Obligations de la Défense Nationale. — Il y a moins d'un an, les valeurs du Trésor public n'étaient connues que d'un petit nombre. Elles s'émettaient généralement par grosses coupures et seulement à la Caisse centrale. Maintenant, tout le monde connaît les bons et les obligations de la Défense Nationale qui se délivrent chez tous les comptables et dont les coupures de 100 francs ont reçu le meilleur accueil.

Mais, même réduite à 100 francs, une obligation de la Défense peut être d'une acquisition difficile pour les toutes petites bourses, pour ceux qui économisent par semaine ou à la fin de chaque paye. Afin que ces épargnants, si méritants, puissent acquérir des obligations, il a été créé récemment des bons de 5 francs ou de 20 francs qui constituent en quelque sorte des acomptes sur une souscription plus forte. On les reprend pour leur valeur nominale augmentée des intérêts à 5 % calculés mensuellement, le jour où on les rapporte pour obtenir une obligation de 100 francs.

Les coupures de 5 francs et de 20 francs sont en vente dans tous les bureaux de poste ; on les ob-

tient aussi aisément qu'un bon de poste lui-même, et il n'est actuellement si modeste travailleur qui ne puisse, avec un peu d'économie, avoir chez soi un titre de la Défense Nationale, témoignage de son esprit d'épargne et de son dévouement aux intérêts financiers du pays.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	26 août 1915	2 septemb. 1915
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.266.319.480	4.226.353.720
Argent.....	366.754.232	366.716.066
	4.633.073.712	4.693.069.786
Disponibilité à l'étranger.....	1.008.729.695	980.529.918
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	315.097	417.437
Portefeuille Paris :		
Effets Paris.....	99.718.729	81.521.174
Effets Etranger.....	1.242.472	1.432.875
Effets du Trésor.....	23.814	107.618
Portefeuilles des succursales.....	174.235.445	200.698.294
Effets prorogés :		
Paris.....	1.012.817.373	1.064.168.888
Succursales.....	1.047.620.169	1.040.549.762
Avances sur lingots à Paris.....	6.068.000	5.667.000
Avances sur lingots dans les succursales.....	106.104.453	170.254.974
Avances sur titres à Paris.....	415.111.692	411.362.866
Avances sur titres dans les succursales.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat.....	6.300.000.000	6.400.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	2.471.450	2.471.450
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	480.000.000	480.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	100.072.399	100.072.399
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	45.762.252	45.873.504
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	2.149.814	2.630.486
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.092	8.407.092
Divers.....	300.023.491	310.480.596
Total.....	16.100.927.902	16.256.696.773
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves :		
Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Ex-banques départementales.....	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	12.950.279.450	13.060.001.490
Arrerages de valeurs déposées.....	31.884.472	31.661.597
Billets à ordre et récépissés.....	11.139.475	11.486.312
Compte courant du Trésor, créditeur.....	69.067.354	30.787.529
Comptes courants de Paris.....	1.769.143.693	1.774.859.020
Comptes courants dans les succursales.....	704.333.031	724.219.861
Dividendes à payer.....	4.687.450	4.519.580
Escompte et intérêts divers.....	17.252.523	18.452.376
Réescompte du dernier semestre.....	3.123.016	3.123.016
Divers.....	314.553.533	372.122.098
Total.....	16.100.927.902	16.256.696.773

Comparaison avec les années précédentes

	7 sept. 1911	5 sept. 1912	4 sept. 1913	30 juillet 1914	2 sept. 1915
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.121.7	5.247.4	5.658.5	6.683.2	13.060.0
Encaisse or.....	3.153.8	3.283.8	3.441.8	4.141.3	4.326.3
— argent.....	843.4	779.1	639.4	625.3	266.7
Portefeuille.....	1.003.6	1.081.4	1.644.1	2.444.2	2.328.9
Avances aux partic.....	667.3	701.5	739.7	743.8	587.2
— à l'Etat.....	180.0	200.0	200.0	200.0	6.600.0
Compt. cour. Trésor.....	151.7	288.6	268.3	382.6	30.8
— partic.....	373.5	620.9	706.3	947.6	2.499.4
Taux d'escompte.....	3 0/0	3 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0

Le succès des Bons Municipaux de la Ville de Paris. — Nous ne croyons pas trop nous avancer en disant, dès aujourd'hui, que la Ville de Paris, pour l'émission de sa seconde tranche de 58 millions de francs de *Bons Municipaux*, remporte un succès égal à celui qui avait été réservé à sa première tranche de 83 millions de francs. A l'heure actuelle, en effet, le montant offert est presque atteint, et l'on peut s'attendre à voir la souscription close d'un moment à l'autre.

Il faut dire qu'en créant des coupures diverses qui vont jusqu'à 500 francs et même à 100 francs, la Ville s'est assuré le concours de tous les capi-

talistes petits et gros qui, en souscrivant, ont effectué un placement non seulement de tout premier ordre, mais encore des plus avantageux, en raison du taux d'intérêt, *net de tous impôts*, de 5 fr. 25 % par an pour les Bons à six mois et de 5 fr. 50 % pour ceux à un an, et aussi du droit de souscription par préférence que ces Bons confèrent à leurs détenteurs pour les emprunts que la Ville pourra émettre avant leur échéance.

Interdiction de la sortie et de la réexportation des monnaies d'argent. — A la date du 25 août, le ministre des Finances a adressé au Président de la République un rapport dont nous extrayons ce qui suit :

Le drainage des monnaies d'argent prend en France, et particulièrement dans certains départements frontiers, une importance de plus en plus grande. Ces monnaies sont, pour la plus grande part, expédiées à l'étranger.

Il avait paru possible, jusqu'à présent, afin de ne pas gêner certaines transactions commerciales, de laisser les monnaies d'argent en dehors des interdictions de sortie. Mais ces opérations anormales, constatées un peu partout, ont obligé le ministre à proposer à la signature le décret suivant, daté également du 25 août :

« Art. 1^{er}. — Sont prohibées la sortie ainsi que la réexportation, sous un régime douanier quelconque, des monnaies d'argent.

« Toutefois, des exceptions à ces dispositions pourront être autorisées sous les conditions qui seront déterminées par le ministre des Finances. »

Les infractions aux dispositions de ce décret tomberont sous le coup des pénalités édictées par la loi du 17 août 1915, qui ajoute aux pénalités anciennes, contre les infractions aux prohibitions de sortie, celle de l'emprisonnement.

L'article 1^{er} de cette loi stipule, en effet, que « quiconque aura commis ou tenté de commettre une infraction aux dispositions législatives ou réglementaires portant prohibition de sortie ou de réexportation en suite d'entrepôt, de dépôt, de transit, de transbordement ou d'admission temporaire de certains produits ou objets, sera puni d'un mois à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 400 à 5.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement. Les marchandises et les objets ainsi saisis seront confisqués, ainsi que les moyens de transport ».

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 1^{er} septembre, s'établit comme suit :

	Liv. sterl.
Département d'émission	
Billets émis.....	85.916.000
Dette de l'Etat.....	11.015.400
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	67.466.000
	85.916.000
Département de Banque	
Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'épargne des agents de la Dette nationale, etc.).....	137.935.000
Dépôts divers.....	87.922.000
Traites à 7 jours et diverses.....	35.000
Solde en excédent.....	3.638.000
	244.082.000
	Liv. sterl.
Garanties en valeurs d'Etat.....	44.418.000
Autres garanties.....	145.105.000
Billets en réserve.....	53.591.000
Or et argent monnayés en réserve.....	968.000
	244.082.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.898	9.967	14.60	6 %
7 juil. 1915	53.136	34.494	210.971	191.769	37.082	17.63	5 %
14 —	59.427	33.775	243.846	217.725	44.102	17.57	»
21 —	60.907	33.532	273.176	245.353	45.825	18.08	»
28 —	62.232	33.486	231.280	202.139	47.186	20.40	»
11 août.....	65.788	32.463	227.680	194.052	51.725	22.71	»
18 —.....	67.126	31.958	227.300	191.799	53.618	23.59	»
25 —.....	67.301	31.804	223.519	187.792	53.947	24.13	»
1 ^{er} sept.....	68.434	32.325	225.857	189.523	54.559	24.15	»

Concession de l'Angleterre aux Etats-Unis. — Le correspondant du *Times* à Washington a télégraphié à ce journal à la date du 1^{er} septembre :

« L'ambassade britannique à Washington a fait une importante communication qui a causé la plus grande satisfaction. Aux termes de cette communication, l'Angleterre va permettre l'exportation d'Allemagne, ou plutôt des docks de Rotterdam, où elles se trouvent maintenant pour la plupart, d'une grande quantité de marchandises allemandes achetées avant le 2 mars. Ces marchandises, évaluées à plusieurs millions de francs, consistent principalement en produits chimiques, matières tinctoriales et jouets de Noël. »

Cette communication a été très favorablement commentée par la presse américaine.

Le mouvement gréviste dans le Pays de Galles.

En juillet dernier, un conflit minier avait éclaté dans le Pays de Galles, à l'origine duquel, comme nous l'observons le 23 juillet, n'était pas étrangères les menées de l'Allemagne. Ce conflit s'était, toutefois, terminé, grâce à des augmentations de salaires, et l'on espérait que l'accord entre ouvriers et patrons était fermement établi. Il n'en était malheureusement pas ainsi.

Les mineurs gallois ont, en effet, demandé que les augmentations dont nous venons de parler fussent appliquées rétroactivement depuis le 22 juillet, tandis que les propriétaires proposaient la date du 1^{er} septembre. Leurs délégués finirent par accepter, à titre de transaction, la date du 21 août, mais cette dernière date n'a pas satisfait les mineurs.

Les délégués de la fédération ouvrière, dans une réunion tenue mardi à Cardiff, avaient cependant repoussé, à une majorité écrasante, la proposition tendant à suspendre le travail durant les pourparlers, et dans divers districts des arrêts partiels de travail avaient eu lieu dès le lendemain.

Mais dans la même journée leurs délégués, réunis de nouveau à Cardiff, ratifiaient presque à l'unanimité l'accord intervenu le 31 août à Londres entre les propriétaires des charbonnages du sud du Pays de Galles et les représentants du gouvernement, et la reprise du travail était décidée pour hier jeudi.

RUSSIE

La situation financière de la Russie. — La Douma vient de mettre en discussion le projet de loi élargissant le droit d'émission de la *Banque Impériale de Russie*.

A cette occasion, le rapporteur, M. Chingaref, a fourni des indications qui viennent s'ajouter aux déclarations faites récemment par M. Bark, ministre des Finances, et que nous avons analysées à la date du 6 août.

Suivant les données officielles, a dit M. Chingaref, les dépenses de la guerre, pendant l'année 1915, s'élevèrent à 7 milliards 242 millions de roubles, ce qui, avec les 2 milliards 847 millions de dépenses ordinaires et extraordinaires, fait un total un peu supérieur à 10 milliards de roubles.

Depuis le 14 janvier 1915, les opérations de crédit ont rapporté 4 milliards 181 millions de roubles. Le rendement prévu des recettes ordinaires est évalué à 2 milliards 786 millions; il reste à effectuer des opérations de crédit s'élevant à 3 milliards 200 millions.

Selon les évaluations ministérielles, on prévoit, sur les recettes ordinaires, un déficit de 336 millions environ.

La guerre impose à la Russie de lourdes charges; l'Etat a emprunté plus de 6 milliards et il empruntera, au cours de la prochaine période de guerre, une somme peut-être supérieure; mais, a déclaré M. Chingaref au milieu des applaudissements unanimes de l'assemblée, il poussera la guerre jusqu'à la victoire finale sans craindre les énormes dépenses auxquelles il aura à faire face.

Le pays est suffisamment laborieux et assez pourvu de richesses naturelles pour assurer le paiement de ses dettes, et c'est avec fierté que l'on peut proclamer hautement que jamais, dans son histoire financière, la Russie n'a connu un seul moment où elle ait tardé à effectuer le paiement de ses échéances. Et puisqu'à l'heure actuelle les contributions ne fournissent pas de moyens suffisants, il est nécessaire de s'adresser au crédit public.

M. Chingaref a ensuite cité des chiffres indiquant que les opérations de crédit sur le marché intérieur peuvent fournir des ressources importantes tirées de l'épargne disponible; mais il a insisté pour que le gouvernement préparât le terrain afin de conclure de larges emprunts sur le marché étranger.

« Nous avons, a-t-il observé, obtenu de l'étranger, confiant dans le crédit de la Russie, une somme assez forte; néanmoins, la somme produite par le marché intérieur a été trois fois supérieure; en outre, grâce aux opérations de crédit à long terme, il est possible d'élargir ultérieurement le droit d'émission qui reste en réserve. »

M. Chingaref appuie ensuite sur l'énorme encaisse-or de la Banque Impériale, mais qu'il faut maintenir au même niveau dans l'avenir. Aussi doit-on faire rentrer dans les caisses du Trésor la grande quantité de métal précieux inutilisée qui circule dans le pays.

Se ralliant aux vues de la commission des finances sur la nécessité d'élaborer un plan financier, le ministre des Finances a déclaré, de son côté, que malgré les appels adressés au marché intérieur dans des proportions jusque-là inusitées, puisqu'on lui a demandé 3 milliards de roubles, la nation possède une épargne immense dont le ministère a mis à l'étude l'utilisation prochaine.

« Quant au marché étranger, a ajouté le ministre, je ne doute pas que grâce à un prochain accord avec les gouvernements alliés, nous ne réussissions à assurer tous nos paiements futurs à l'extérieur. »

« En vue du prélèvement de l'excédent de papier-monnaie superflu pour la circulation nationale, le ministère a élargi le champ d'action des caisses d'épargne et facilité leurs opérations. »

La libre exportation du platine en Russie. — Parmi les articles, dont l'exportation de Russie était interdite, se trouvait le platine. La conséquence de cette interdiction a été que les producteurs de platine se sont trouvés dans une situation très difficile, étant donné que ce métal ne trouve pas de débouché en Russie.

Dans ces conditions, le Bureau d'or et de platine de l'Office russe d'exportation a demandé au gouvernement soit d'autoriser l'exportation de platine, soit de faire frapper des monnaies de platine. Le gouvernement russe s'est prononcé pour la première solution et il vient d'autoriser la libre exportation de ce métal.

La production du cuivre en Russie. — La production du cuivre, dans l'Oural, pendant les pre-

miers quatre mois de 1915, s'est élevée à un total de 357.793 pouds (1 poud égale 16 kil. 380 gr.), soit une augmentation de 33.276 pouds par rapport à la même période de 1914.

ITALIE

Le commerce extérieur de l'Italie. — Le Bureau des Traités et de la Législation douanière communique les résultats du commerce international de l'Italie pendant le mois de juillet de cette année.

L'importation a été évaluée à 198.257.189 lire, soit une diminution de 59.797.446 lire sur juillet 1914. L'exportation s'est élevée à 142.244.209 lire, soit une diminution de 42.368.266 lire sur le même mois de l'année dernière.

Un quart de la diminution de valeur de l'importation, plus de 15 millions de lire, est donné par les produits manufacturés des industries textiles (lainages, soieries et cotonnades), ou par des produits de luxe (pierres précieuses, bijoux, merceries). Viennent ensuite les diminutions suivantes : bois, 10,4 millions de lire ; machines et appareils, 7,7 millions ; houille, 5,3 millions ; peaux tannées, 4,2 millions ; cocons, 3,8 millions ; instruments scientifiques, 3,5 millions ; chevaux, 2 millions, etc. Mais ces diminutions sont en partie compensées par quelques augmentations, toutes favorables à l'industrie nationale, puisqu'elles concernent des matières premières et des denrées destinées à la consommation. Tels sont le coton brut, 8,1 millions ; l'avoine, 5,2 millions ; peaux crues, 4,7 millions ; jute brut, 2,9 millions ; froment, 2,8 millions ; viande fraîche, 1,6 million ; cuivre, 1,5 million, etc.

A l'exportation, les différences en moins sont toujours fournies par les produits soumis à des interdictions ou à des limitations d'exportation, tels que : peaux crues, farines, œufs, fromages, fruits, vin, pommes de terre, riz, laine, minéral de plomb, volaille, etc.

Comme au cours des mois précédents, l'exportation de quelques produits manufacturés des industries textiles a augmenté : ceux de soie, de 5,2 millions et ceux de coton de 3,7 millions.

Les taxes sur les successions. — La *Gazzetta Ufficiale del Regno d'Italia* vient de publier un décret de la lieutenance générale autorisant l'administration des taxes sur les affaires, à accorder des délais pour le paiement de la taxe sur les successions.

Ces délais sont limités à un an à dater de l'échéance normale ou du jour de la présentation de la demande, si celle-ci est postérieure à l'échéance. Les paiements seront faits tous les trois ou quatre mois. Ils seront majorés d'un intérêt fixé à 4,50 % l'an.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 23 août, accuse, sur celui du 15 août, les variations suivantes :

	15 août	23 août	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or.....	2.404	2.406	+ 2
— argent.....	46	47	+ 1
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	235	236	+ 1
Portefeuille d'es- compte.....	4.728	4.745	+ 17
Avances.....	13	13	»
Portefeuille titres.....	23	23	»
Circulation.....	5.389	5.317	- 72
Dépôts.....	1.756	1.817	+ 61

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
1914								
31 juillet.	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août ..	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	(31 juil.) 6
1915								(3 août) 5
30 juin...	2.388	47	508	5.840	1.799	4.918	16	»
7 juillet.	2.391	45	251	5.604	1.738	4.880	15	»
15 — ...	2.392	48	283	5.412	1.736	4.654	13	»
23 — ...	2.394	49	287	5.315	1.720	4.552	14	»
31 — ...	2.401	45	257	5.518	1.652	4.785	17	»
7 août...	2.403	46	167	5.457	1.646	4.763	13	»
15 — ...	2.404	46	235	5.389	1.756	4.728	13	»
23 — ...	2.406	47	286	5.317	1.817	4.745	13	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Le nouvel Emprunt de guerre allemand.

D'après les nouvelles parvenues ici, le nouvel Emprunt de guerre allemand, du type 5 %, sera émis à 99 %. Il sera inconvertible jusqu'en 1924.

L'intérêt courra à partir du 1^{er} avril 1916, l'échéance du premier coupon semestriel étant fixé au 1^{er} octobre de l'année prochaine. Pour expliquer ce retranchement de six mois d'intérêt, on donne pour explication le long temps qu'il faudra pour l'impression des titres...

L'émission aura lieu sous peu.

En prévision de cet Emprunt, les entreprises privées, suivant un avis du gouvernement, font savoir à tous leurs clients qu'il y a lieu de garder leurs disponibilités afin qu'elles puissent être consacrées entièrement à la souscription nationale.

Le « Centralverband des deutschen Bank und Bankiersgewerbes » (Association centrale des banquiers d'Allemagne) a lancé une circulaire rappelant au public qu'il est de son devoir patriotique de réserver son argent pour l'emprunt.

La *Gazette de Francfort* apprend que le secrétaire d'Etat aux Finances, M. Helfferich, a décidé que les bureaux de poste de l'Empire accepteraient les souscriptions du public.

L'organe socialiste le *Vorwaerts*, de Berlin, parlant de cette opération, écrit :

« Une grande partie du troisième Emprunt a déjà été employée. Jusqu'au mois d'octobre les dépenses de guerre seront au moins de 20 à 22 milliards, dont l'Empire a déjà fourni 13 milliards 1/2 par des emprunts. Il restera de 6 milliards 1/2 à 8 milliard 1/2 que l'on devra couvrir par des bons du Trésor. Les conséquences financières du nouvel Emprunt sont évidentes. Cet emprunt portera à 1 milliard et demi l'intérêt des sommes demandées par l'Etat.

« Si l'on ajoute les charges de recouvrement, d'administration, de compensation aux Etats fédéraux et aux municipalités, et le déficit à combler au budget, nous arrivons à la somme approximative de 2 milliards.

« Il ne faut pas oublier que la guerre entraîne d'énormes dépenses en pensions et allocations aux invalides, dépenses qui avant la guerre absorbaient déjà près de 142 millions 1/2 de marks.

« La dette impériale a exigé, en 1913, un service de plus de 238 millions de marks qui, ajoutés aux pensions, font un total de 380 millions de marks.

« Après la guerre, le service de la dette et celui des pensions demanderont 2 milliards 1/2 au moins, c'est-à-dire presque autant que l'ensemble des dépenses ordinaires et extraordinaires de 1912. »

Et le journal allemand conclut ainsi :

« Jusqu'à présent les recettes de l'Empire suffiront à peine à faire le service de la dette. Toutes les autres dépenses devront être couvertes par de

nouveaux impôts. Mais pour qui se rappelle les discussions auxquelles donnèrent lieu les réformes fiscales de 1909 et 1908, il est évident que nous courons à une véritable guerre civile. »

Des nouvelles recettes pour le Trésor de l'Empire. — On annonce que nombre d'autorités allemandes sont à la recherche des moyens pouvant assurer de nouvelles recettes à l'Etat allemand. Le professeur d'économie politique Bamberg recommande notamment, dans la *Taegliche Rundschau*, de revenir au projet de loi, soumis au Reichstag en 1908 et en 1913, qui demandait d'instituer l'Etat légataire universel de tous ceux qui meurent sans parents directs.

L'idée, ajoute-t-on, paraît rencontrer un bon accueil dans la presse allemande. Il reste à savoir s'il en est de même dans la population.

Manœuvres financières allemandes. — On nous signale de Bâle que les Allemands continuent à influer sur le change français en Suisse en jetant sur le marché, par dosages savants, les billets de banque français qu'ils ont en leur possession. Les sociétés de crédit suisses y trouvant un gros bénéfice, prêtent le concours le plus empressé, pour favoriser les spéculations sur le change et sur l'encaisse des créances.

Les Allemands auraient encore de gros stocks de billets français à écouler, provenant des régions envahies.

Au fond, c'est une nouvelle confirmation des faits dont on a parlé le journal *La Suisse*, et que nous reproduisons plus haut dans nos « Questions du Jour ».

La question du coton. — La *Gazette de Francfort* vient d'annoncer qu'une « Société pour l'importation du coton en 1915 » a été constituée le 24 août au siège de la Chambre de commerce de Brême.

« Cette société, mentionne le journal allemand, est formée sur l'initiative de tous les milieux intéressés à l'importation du coton ; elle est le résultat des efforts qui ont été faits afin de centraliser l'importation du coton en Allemagne. »

Le capital social est de 4 millions de marks. Il est fourni par les quatre grandes banques berlinoises : *Deutsche Bank*, *Disconto Gesellschaft*, *Dresdner Bank* et *National Bank*. Le président est M. Lohmann, président de la Chambre de commerce de Brême.

Cette société ne représente manifestement qu'une forme particulière de monopole, comme les sociétés analogues qui ont été créées pour les approvisionnements de cuir et d'autres matières. Aussi devient-il absolument impossible désormais que n'importe quel envoi de coton soit adressé à l'Allemagne sans être mis d'abord à la disposition de l'autorité militaire pour la fabrication des explosifs.

La cherté des vivres en Allemagne. — La *Vossische Zeitung* vient de donner un résumé intéressant de l'agitation signalée en Allemagne contre la hausse actuelle du coût de la vie.

« Les représentants des villes du royaume de Saxe, dit-elle, ont résolu, le 15 août, dans une réunion tenue à Chemnitz, de réclamer au Bundesrath, par l'intermédiaire du Congrès des bourgmestres d'Allemagne, la fixation de prix maxima pour le beurre, le fromage et le lait. On suggérera aussi au gouvernement de procurer aux agriculteurs le plus possible de fourrages.

Le « Verein Fortschrittlichen Volkspartei » de Leipzig et des environs prie ses représentants au Reichstag d'insister lors de la prochaine session du Reichstag en faveur de la réduction du prix des objets d'alimentation.

Le « Bezirksausschuss im Kriegsausschuss für Konsumentinteressen », qui a organisé au Palais de Cristal, à Leipzig, une grande réunion de 1.500 personnes, fréquentée par toutes les classes de la société, a adressé au Bundesrath, au ministère de

l'Intérieur et au Reichstag, un vœu tendant à réagir contre la cherté par la fixation de prix maxima par la réquisition, et même par le rationnement de tous les objets d'alimentation.

Dans les provinces du Rhin et de la Westphalie, divers conseils municipaux ont adressé au Reichstag des pétitions tendant à la diminution du prix des objets d'alimentation. Le conseil municipal de Remscheid a préconisé les mesures suivantes :

Abaissement aussi complet que possible du prix de la farine, évaluation des stocks le plus tôt possible, de façon à ce que l'on sache si les rations pourront être élevées l'hiver prochain ; réglementation de la vente des produits d'orge et d'avoine destinés à alimenter les enfants ; fixation de prix maxima pour les pommes de terre ; recensement du bétail ; fixation de prix maxima pour la viande, le lait, le beurre, le sucre et les légumes secs. Application énergique de l'ordonnance du Bundesrath du 23 juillet et des règlements rendus pour son exécution.

A Berlin et dans la banlieue de Berlin, différents conseils municipaux ont déjà procédé à des achats de vivres ; d'autres se sont bornés à des mesures préliminaires. On espère ainsi exercer une influence régulatrice sur les prix. A cet égard, l'expérience de Münster prouve que l'organisation de l'achat et de la vente de légumes par la ville détermine une baisse de prix et fait obstacle à la hausse. Mais on doit avouer franchement que ces mesures ne donneront vraiment de résultat qu'avec la collaboration du gouvernement.

Il convient de remarquer maintenant que les efforts des Etats de la Thuringe en vue de former un syndicat qui eût fixé des prix maxima ayant échoué, les administrations communales ont résolu de reprendre la question en commun. Il est, en effet, urgent d'agir sur les prix, car dans nombre de marchés de Thuringe de très fâcheuses rixes ont éclaté entre acheteurs et vendeurs.

Cette cherté des vivres a donné lieu, la semaine dernière, à un vif débat au Reichstag, qui portait sur le ravitaillement de la population de l'Empire.

Ce débat s'est terminé par l'adoption de deux résolutions qui impliquaient un blâme au gouvernement.

La proposition des socialistes tendant à créer un bureau central de ravitaillement rattaché au Bundesrath a été adoptée par une majorité composée de socialistes et de membres du parti du centre catholique. Le Reichstag a nommé une commission chargée de constituer ce bureau central, qui aura le droit de séquestrer les vivres et d'en assurer le partage entre les associations municipales. Par contre, on a rejeté une proposition tendant à donner à ce bureau central des pouvoirs exceptionnels.

Les socialistes ont vivement critiqué le fait que les salaires de guerre aient été établis par simple ordonnance, en violation des droits du Parlement. Malgré l'opposition de la droite et d'une partie du groupe national libéral, le Reichstag a adopté les résolutions suivantes :

1^o Le chancelier est invité à procéder à une révision générale immédiate de l'ordonnance des salaires de guerre ;

2^o Le chancelier est invité à soumettre aussitôt au Reichstag un projet de loi sur les salaires de guerre.

La crise de la main-d'œuvre. — Les journaux suisses font remarquer que la rareté de la main-d'œuvre doit se faire sentir en Allemagne, à en juger par les demandes d'ouvriers que l'on peut relever dans les gazettes allemandes de la région de l'Empire avoisinant la frontière suisse.

Ces demandes visent, outre certaines industries d'alimentation (meuniers, brasseurs, tonneliers), presque exclusivement les industries métallurgiques. Il s'agit — et cela est parfois indiqué nette-

ment — du recrutement du personnel employé à la fabrication des munitions. Les annonces demandent des ouvriers mécaniciens, des fondeurs, des forgerons, des électriciens et surtout des tourneurs.

L'inventaire des stocks de cuivre. — A la date du 6 août nous annonçons que le commandement supérieur à Berlin avait édicté, le 21 juillet, une ordonnance en vertu de laquelle les possesseurs d'articles en cuivre étaient tenus de déclarer leurs stocks dans un certain délai.

D'après la *Gazette de Cologne*, cet arrêté a été mal compris par le public. Il s'agit de « tous » les objets renfermant du cuivre, même lorsque ces objets sont usagés et de première nécessité. Le gouvernement tient simplement à se rendre compte de la quantité de cuivre existant dans l'Empire pour les besoins de l'armée. La déclaration n'équivaut pas à une saisie.

Réduction du temps de travail dans l'industrie textile. — Le *Bundesrath* (Conseil Fédéral) vient de décréter la limitation du temps de travail dans les manufactures de filés, de tissus ou de bonneterie en coton, laine, lin jute ou chanvre. On prescrit aussi à l'industrie textile de travailler au maximum cinq jours par semaine et 10 heures par jour, le repos du milieu du jour compris.

Ces mesures sont dictées par la disette des matières en question et par l'ordonnance interdisant l'emploi des étoffes faites avec ces matières pour d'autres usages que celui de l'armée et de la marine.

On recommande en outre d'employer de préférence dans ces industries des femmes ou des personnes faibles qui ne peuvent trouver du travail ailleurs, afin de libérer les ouvriers vigoureux.

PAYS BALKANIQUES

La situation financière de la Grèce. — On écrit de Corfou :

Tout le monde sait parfaitement ici qu'il existe un déficit dans le budget grec d'environ 500 millions de francs dû aux deux guerres consécutives que la Grèce a eu à soutenir dans les Balkans contre les Turcs et les Bulgares. Ce déficit est dû également à la construction de voies ferrées et d'autres voies de communication dans les nouvelles provinces conquises où elles étaient indispensables, à l'établissement d'un service de téléphone entre Athènes-Salonique et Janina, ainsi qu'aux installations de lignes télégraphiques. Il est dû en grande partie aussi à l'achat de quelques navires de guerre pour renforcer la flotte, à l'achat de munitions de guerre, aux secours distribués parmi les réfugiés grecs, au nombre d'environ 200.000, venant de Macédoine, d'Asie Mineure et de Thrace. Bref, ce déficit provient de toutes espèces de réformes et de perfectionnements introduits dans l'administration des nouvelles possessions en Macédoine et en Epire.

Pour le couvrir en partie et pour répondre, dans une certaine limite, aux premiers besoins du pays, M. Venizelos avait demandé et obtenu, en 1913, qu'un emprunt de 500 millions de francs, remboursable en cinquante ans et rapportant 5 %, garanti par les recettes de douane de Corfou, Patras, Volo, Laurium, Salonique et Cavalla, fût émis. Pressentant plus tard que les intérêts nationaux de la Grèce ne pourraient être garantis que par une alliance avec la Grande-Bretagne et la France, il régla en conséquence sa politique de façon à attirer la sympathie de ces grandes puissances. Mais la guerre européenne, qui est le résultat d'un grand conflit d'intérêts, étant survenue, les plans de M. Venizelos se trouvèrent dérangés et lui-même fut obligé de quitter ses fonctions à cause des intrigues allemandes. Comme conséquence de ce nouvel état de choses, on a vu la France refuser l'émission d'un second emprunt de 500 millions de francs qu'elle avait promis, et l'on a vu aussi M. Gounaris,

— qui succéda à M. Venizelos et qui vient d'être obligé de s'effacer devant lui, — échouer dans sa tentative de contracter en Amérique un petit emprunt de 70 millions.

Le gouvernement se retourna alors vers l'Allemagne, mais là les efforts de M. Gounaris ne furent pas davantage couronnés de succès, car les Allemands savaient que son maintien au pouvoir n'existait que contre la volonté de la nation. Ils comprirent que le gouvernement grec ne consentirait pas à se joindre à eux contre la Triple-Entente et qu'il ne voudrait pas abandonner la neutralité. M. Gounaris, voyant qu'il n'y avait pas d'autres moyens à employer que l'utilisation des ressources du pays, étudia alors avec ses amis le moyen d'émettre un emprunt intérieur.

La situation intérieure privée, loin de ressembler à celle de l'Etat, semble bonne, et si l'on prend en considération la marine marchande de Grèce, les ressources industrielles et agricoles du pays, on reconnaît qu'il y a là réellement une bonne perspective. Les achats de nouveaux navires marchands, de valeurs françaises, le taux de l'intérêt, le change et le fait que l'on n'entend pas de plaintes au sujet de la cherté des vivres, tout cela prouve à l'évidence la solidité de la situation.

C'est pour cette raison que beaucoup de Grecs germanophiles étaient d'avis qu'un emprunt intérieur de 100 millions de francs, dont on a besoin, pourrait être facilement souscrit, sans qu'il fût nécessaire d'adresser un appel aux capitaux étrangers.

Mais, si ceci est vrai en théorie, l'expérience a démontré qu'un emprunt de guerre peut à peine réussir en Grèce, attendu qu'il a déjà échoué antérieurement dans des conditions semblables. L'émission d'un emprunt n'a jamais pu être effectuée dans le pays, bien qu'un intérêt de 6 % ait été promis aux souscripteurs. Les derniers emprunts intérieurs émis par la *Banque Nationale de Grèce* n'ont pas été, en effet, entièrement couverts. Peut-on toujours croire que la presse grecque entière donnerait son approbation à un emprunt intérieur, si cet emprunt était décidé ? Et combien de personnes considéreraient-elles qu'il est de leur devoir de souscrire pour aider le pays ? N'ignore-t-on pas que de nombreux spéculateurs déprécieraient cet emprunt, et qu'il serait difficile de convaincre la nation, déjà très excitée, que l'emprunt en question serait réellement destiné à couvrir les besoins du pays et non pas ceux du ministère de la Guerre, dont le budget est déjà en déficit de plus de 150 millions de francs ?

En résumé, il ne semble pas qu'un emprunt intérieur puisse être tenté, et il apparaît nettement que la grande puissance qui pourra faciliter la réalisation d'une telle opération demandera d'abord que l'attitude de la Grèce, en ce qui concerne la politique extérieure, se conforme à sa propre influence.

Entraves apportées à l'exportation de céréales roumaines. — On annonce de Bucarest que les autorités douanières hongroises continuent à créer toutes sortes de difficultés à l'exportation des céréales roumaines. Depuis quelques jours, en effet, elles examinent sac par sac le contenu de chaque envoi, sous le prétexte que ces envois pourraient contenir des explosifs. En réalité, elles ne cherchent qu'à ralentir le mouvement d'exportation, et elles y sont parvenues, car grâce à leurs procédés, deux ou trois wagons de céréales seulement arrivent à franchir chaque jour, aux divers points frontiers, la douane hongroise.

En présence de cet état de choses, la presse roumaine engage les agriculteurs à cesser tout envoi vers la Hongrie, leurs produits risquant de se détériorer en séjournant trop longtemps à ciel ouvert sur le quai des gares frontières qui regorgent de marchandises.

On trouve, par exemple, à Riul-Vadului 1.000 wagons de céréales en souffrance ; 800 sont arrêtés à Palanka et plus de 300 à Prédéal. Les charretiers eux-mêmes sont obligés d'attendre sept ou huit jours l'autorisation de décharger les sacs de blé qu'ils ont apportés.

Néanmoins, la situation agricole ne pâtit pas comme le voudraient nos ennemis, grâce aux mesures prises par le Gouvernement. C'est ainsi que sur la proposition du ministre des Domaines, le Conseil des ministres de Roumanie a décidé de venir en aide aux agriculteurs au moyen de prêts s'élevant à 60 % de la valeur de leurs récoltes.

D'autre part, on annonce d'Athènes que des pourparlers sont actuellement engagés entre la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie, en vue de faciliter entre ces trois pays l'importation et l'exportation réciproques de leurs produits, notamment l'importation en Grèce des céréales roumaines, tout en respectant les obligations qu'impose la neutralité envers les belligérants.

SUISSE

La question de l'approvisionnement de la Suisse.

« On a été étonné à juste titre, dans notre pays, disait récemment le *Journal de Genève*, de la lenteur des négociations qui se poursuivent à Berne en vue de la conclusion d'un arrangement avec les puissances alliées tendant à assurer à la Suisse, encerclée de tous côtés par les belligérants, les approvisionnements de toute nature dont elle a besoin pour vivre.

« Le zèle et la droiture des hommes qui dirigent les affaires de notre pays, les qualités qui distinguent spécialement l'homme d'Etat chargé par le Conseil fédéral de la conduite des négociations en cours, apparaissent comme autant de gages d'une solution prompte et satisfaisante de ces négociations, pour peu que du côté des alliés on y apportât cet esprit de bienveillance qui anime certainement leurs gouvernements à l'égard de notre pays.

« Pourquoi n'est-on pas arrivé jusqu'à ce jour à l'entente désirée de part et d'autre ? Une conversation qu'un représentant de notre journal a eue avec une personne complètement renseignée sur les pourparlers engagés et notamment sur le point de vue auquel on se place dans cette question du côté des alliés, nous permet de donner à nos lecteurs un bref exposé de la situation.

« Animés du désir très sincère de diminuer dans la mesure du possible pour la Suisse les terribles inconvénients d'ordre économique résultant pour elle de sa situation géographique dans la conflagration actuelle et des représailles exercées de part et d'autre par les belligérants, les gouvernements alliés ont décidé, en principe, de laisser sortir et transiter à destination de la Suisse les produits de toute nature dont elle a besoin pour vivre et pour entretenir ses industries. Les alliés se déclaraient prêts à autoriser, sous réserve de leurs propres besoins, l'exportation ou le transit en Suisse de tous ces produits, en prenant pour base des quantités les importations suisses normales d'avant la guerre. Les produits importés en Suisse par les soins des alliés devaient servir exclusivement à l'alimentation du peuple suisse et de sa production industrielle, étant entendu que la Confédération restait libre d'exporter ou, bon lui semblait non seulement les produits de son sol, mais aussi les produits de ses principales industries, alors même qu'ils auraient été fabriqués avec des matières premières provenant des pays alliés ou d'outre-mer.

« La question du contrôle de l'emploi des produits importés n'a — contrairement à ce qui a été énoncé par erreur dans la presse — jamais donné lieu à des difficultés. Les alliés étaient prêts à accepter un contrôle exclusivement suisse, et l'on songea d'abord à la création d'une organisation privée dont le Comité serait composé de

citoyens suisses spécialement qualifiés, honorablement connus et dont la garantie eût donné toute satisfaction aux alliés.

« En présence de la diversité de nos industries et des intérêts suisses en cause et en prévision des difficultés d'ordre pratique dans l'exécution d'un pareil projet, on finit par donner la préférence au système d'une association ayant un caractère officiel, dont le Conseil d'administration serait composé également de citoyens suisses de toutes les parties de notre pays, bien au courant de notre situation économique et méritant toute notre confiance. Le représentant de la Grande-Bretagne se rendit compte des avantages que devait présenter à divers égards le trust officiel et l'on paraissait en bonne voie de s'entendre, la question du contrôle et celle des quantités des importations ne devant guère soulever de difficultés sérieuses.

« La pierre d'achoppement fut une exigence des deux Empires du centre. Ceux-ci, de leur côté, s'étaient montrés parfaitement disposés à fournir à la Suisse un certain nombre de produits indispensables à notre économie nationale (principalement de la houille, du sucre, du fer et divers alliages des substances et produits chimiques, etc.) mais ils ne s'étaient pas contentés d'exiger les garanties nécessaires en ce qui concerne l'affectation de ces produits à l'alimentation du peuple suisse et de ses industries. Ils avaient exigé, en outre, que la Suisse leur livrât en compensation des exportations relativement considérables consenties par eux, non pas pour la totalité, mais pour une fraction, peu importante, il est vrai, de ces exportations, des denrées que la Suisse ne produit pas ou ne produit qu'en quantités insuffisantes pour elle-même, des produits d'alimentation surtout qu'elle ne peut obtenir que des pays alliés ou par leur entremise. Ils prétendaient justifier cette exigence par la situation que leur créait le blocus anglais. C'est à cette prétention que les Alliés n'ont pas voulu donner leur assentiment jusqu'à ce jour. Ils tiennent le raisonnement suivant, qui paraît d'une logique impeccable :

« Nous sommes prêts à vous fournir, disent-ils, non seulement les denrées alimentaires dont votre population a besoin pour vivre ; nous voulons également que vos industries nationales puissent travailler et nous ne mettons aucun obstacle à vos exportations dans les pays de nos ennemis, s'il s'agit de produits fabriqués chez vous, même avec des matières premières que nous vous avons fournies ; mais nous ne pouvons tolérer que les denrées que nous exportons pour vos besoins s'en aillent chez nos ennemis sous forme de compensation pour leurs envois en Suisse. Vous payez ces envois allemands et autrichiens en bon argent, comme vous payez les nôtres. Pourquoi nos ennemis vous demandent-ils des compensations, alors que nous n'en demandons aucune ? Que diraient les Allemands si nous exigeons de vous, pour vous fournir ce dont vous avez besoin, des produits qui nous sont indispensables et qu'eux seuls peuvent vous fournir ? »

« Pour juger la situation en pleine connaissance de cause, il faut se rappeler qu'avant la guerre l'Allemagne seule nous fournissait presque un tiers de nos importations totales et que, parmi les produits dont se composent nos achats actuels de provenance allemande et austro-hongroise, il s'en trouve dont nous ne pourrions pas nous passer et que nous ne saurions nous procurer ailleurs. D'autres ne pourraient nous être livrés par les Alliés qu'en quantités insuffisantes et à des prix peut-être inabordable. On conçoit que, dans ces conditions, le Conseil fédéral, conscient de sa responsabilité vis-à-vis du pays, ait estimé ne pas pouvoir écarter purement et simplement la demande de l'Allemagne concernant des compensations partielles.

« L'exigence de compensations de ce genre pour des produits livrés à des pays neutres que le droit des gens n'autorise ni à affamer, ni à isoler, est intolérable en soi. Mais la guerre actuelle nous a apporté tant de surprises douloureuses, sur le terrain économique comme dans la lutte armée, qu'on est bien obligé d'accepter la discussion même en dehors des principes d'antan. L'essentiel, dans ces conditions, n'est pas de savoir si de telles compensations matérielles se justifient en droit : ce qui importe, c'est la mesure dans laquelle elles s'effectuent et dans laquelle l'une des puissances belligérantes en bénéficierait au détriment de l'autre. En se posant cette question, il faut absolument tenir compte des compensations qui s'effectuent pour ainsi dire automatiquement par la voie de l'exportation suisse de produits fabriqués avec des matières premières livrées par l'un et l'autre des groupes belligérants. A titre d'exemple, on peut citer le lait condensé, le chocolat et diverses catégories de machines dont la Suisse expédie dans le pays des alliés des quantités importantes, et pour la fabrication desquelles notre industrie a utilisé le sucre, la houille et diverses catégories de matières premières de provenance allemande et austro-hongroise.

« Aussi les alliés ne se sont-ils pas prononcés, nous affirme-t-on, d'une manière absolue contre les demandes de compensation, mais ils entendent, en tous cas, rester juges, dans chaque cas, de l'accueil à faire à de telles demandes ; ceci d'autant plus qu'ils ont eu et auront, disent-ils, à négocier avec d'autres pays neutres auxquels les empires du centre pourraient imposer également des compensations portant sur des produits livrés par les alliés ; il n'y aurait pas de raison pour leur refuser ce qu'on aurait accordé à la Suisse, et il est facile de saisir pourquoi les alliés ne veulent s'engager dans cette voie qu'avec une prudence extrême.

« Si l'on réfléchit à tout cela, on comprend pourquoi, malgré le désir d'entente, il n'a pas été facile de trouver la solution cherchée. Le Conseil fédéral, obligé de tenir compte de la situation de fait créée à la Suisse et de chercher à assurer à la Suisse les moyens de vivre et de poursuivre son travail industriel, remplit son premier devoir en s'efforçant d'amener une solution qui puisse être acceptée par les deux partis belligérants. Quelles que puissent être ses sympathies et ses antipathies dans cette guerre, la Suisse ne peut et ne veut se mettre à la remorque de l'un d'eux. La volonté de sa population est unanime à cet égard. Elle veut rester indépendante et aucun des belligérants n'a intérêt à la pousser par son intransigeance dans les bras de l'autre.

« Si l'on n'arrive pas à s'entendre sur la base du trust officiel, qui, à divers points de vue, comme nous le disions plus haut, offrirait des avantages soit pour les alliés, soit pour l'industrie suisse, la conversation devra être reprise immédiatement sur une autre base, celle d'une ou plusieurs associations offrant à tous égards, et notamment en ce qui concerne le contrôle des produits importés, les garanties indispensables aux alliés.

« Nous avons annoncé la semaine dernière la création d'une telle organisation à Genève, et nous savons que d'autres groupes s'étaient déjà constitués, soit pour seconder le trust officiel, soit, à défaut de celui-ci, pour se mettre en rapports avec les représentants des gouvernements alliés en vue d'assurer de ce côté les approvisionnements de toute nature. Ces associations privées, qu'elles agissent parallèlement ou qu'elles se fondent en une grande société suisse d'importation, devront pouvoir compter sur l'appui des autorités fédérales, et nous sommes convaincus que cet appui ne leur manquera pas, dans le cas où les négociations engagées à Berne depuis le mois d'avril n'aboutiraient

pas, à bref délai, à la solution envisagée jusqu'à ce jour. »

Ajoutons que l'organisation à Genève dont il vient d'être parlé est maintenant définitivement constituée.

La nouvelle Société a pour but de servir d'intermédiaire aux commerçants et industriels suisses pour leur faciliter l'importation de toutes marchandises et produits destinés essentiellement à l'approvisionnement de la Suisse. Elle se chargera de l'obtention de toutes autorisations nécessaires à l'importation en Suisse, au transit et au transport pour la Suisse et de l'accomplissement de toutes les formalités administratives. Elle fera toutes opérations commerciales, financières ou industrielles en s'interdisant toutefois à elle-même toutes affaires directes d'achat ou de vente. Le capital social est de 400.000 francs, divisé en 800 actions de 500 francs. Le Conseil d'administration est composé de MM. Ami Gandillon (Genève), président ; Albert Voigt (Berne) et Eugène Borel (Genève), vice-présidents ; Albert Natural (Genève), et Albert Vassalli (Genève), secrétaires.

ETATS-UNIS

Les Etats-Unis créanciers du monde. — Nous avons parlé, il y a huit jours, de la mission officielle franco-anglaise qui devait se rendre aux Etats-Unis en vue de rechercher sur place dans quelles conditions les gouvernements français et anglais pourraient obtenir aux Etats-Unis les crédits qui leur sont nécessaires. Or, il est intéressant de remarquer que les emprunts contractés jusqu'ici aux Etats-Unis par les alliés se décomposent ainsi :

Bons du Trésor russe, 25 millions de dollars ; Bons du Trésor public Français à un an, 10 millions de dollars ; Emprunt Français 5 % à un an, 50 millions de dollars. Soit, au total, 85 millions de dollars, montant auquel il faut ajouter les crédits anglais privés, évalués à plus de 50 millions de dollars, ainsi que l'ouverture de crédit de 20 millions de dollars consentie par la maison Brown Brothers, représentant un groupe de banques américaines à un Syndicat de banques françaises groupées sur l'heureuse initiative de la Banque de France, ouverture de crédit que nous annoncions le 27 août.

D'autre part, les Etats neutres qui s'adressaient auparavant à Londres ont contracté, aux Etats-Unis, les emprunts suivants :

	En millions de dollars
Canada : Emprunts de provinces et de municipalités	85 1/2
République Argentine : Bons argentins 6 % à 5 ans.	25
— Emprunt National à 3 ans.	15
Suisse : Emprunt National	15
Suède : Emprunt du Royaume	5
Norvège : Emprunt du Royaume	3
Emprunt de la République de Panama	3
Emprunt de Bolivie	1
Total	152 1/2

Cette liste devra certainement s'allonger encore avant la fin de la guerre en cours. C'est ainsi que les 25 millions de dollars de Bons Argentins 6 % ne représentent que la moitié de l'emprunt projeté par la République Argentine.

D'autre part, la dette des Etats-Unis vis-à-vis de l'Europe a, depuis le commencement des hostilités, diminué sensiblement en raison du retour dans le pays d'un certain nombre de valeurs américaines détenues jusqu'alors en Europe, et dont le montant est évalué à 400 ou 500 millions de dollars.

En outre, il convient d'observer que la situation financière des Etats-Unis s'est sensiblement renforcée depuis un an, par suite de l'augmentation de l'actif de sa balance commerciale qui, pour la première année de guerre, a atteint un milliard de dollars environ.

Enfin, à ce qui précède, viennent s'ajouter les sommes importantes que les Américains viennent dépenser en temps de paix en Europe, ainsi que les envois d'argent que les émigrés adressent d'ordinaire dans leur pays, toutes choses qui ont notablement diminué par suite de la guerre.

En résumé, ces diverses circonstances ont contribué à renforcer de notable façon la situation financière des Etats-Unis auxquels, longtemps après la guerre, s'adresseront probablement encore, plutôt qu'en Europe, les Etats besoigneux soucieux d'obtenir les meilleures conditions de prêts.

La question des sous-marins allemands. — On annonce de Washington à la date du 1^{er} septembre que l'Allemagne se rendrait enfin au principe américain concernant l'attaque de paquebots par les sous-marins allemands.

La note suivante aurait été remise par l'ambassadeur d'Allemagne, comte Bernstorff, à M. Lansing, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères aux Etats-Unis :

« Comme suite à notre conversation d'aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer que les instructions que j'ai reçues de mon gouvernement au sujet de la réponse allemande à votre dernière note sur le torpillage du *Lusitania* contiennent le passage suivant : « Nos sous-marins ont reçu l'ordre de ne plus torpiller de paquebots sans avis préalable, et sans assurer la vie des passagers, à condition que ces paquebots n'essayent pas de s'échapper ni de résister. »

« Je sais que le gouvernement américain tient à ce que l'incident de l'*Arabic* soit réglé avant celui du *Lusitania*.

« Mais la décision du gouvernement allemand ayant été prise avant que se produisit l'incident de l'*Arabic*, j'ai cru devoir vous communiquer cette décision.

« Vous pouvez, ajouterait M. Bernstorff, faire l'usage que vous voudrez de ma déclaration. »

L'Allemagne réserverait pour l'avenir la discussion des actes antérieurs de ses sous-marins, la question de réparation demandant à être examinée en détail et avec plus de loisir que ne le permet la situation actuelle.

Mais une observation s'impose : N'arrivera-t-il pas à l'Allemagne de prétendre que tel ou tel paquebot torpillé a essayé, soit de s'échapper, soit de résister, alors qu'il n'en aura pas été ainsi réellement ?

CONTREBANDE DE GUERRE

La répression de la contrebande en Grèce. — On annonce d'Athènes, à la date du 28 août, que le gouvernement a déposé le même jour, sur le bureau de la Chambre un projet de loi édictant des peines sévères contre la contrebande de guerre.

Le désir du gouvernement, en s'arrêtant à ces mesures, est de mettre fin aux difficultés et aux pertes dont souffre la marine marchande du fait des visites auxquelles elle est soumise de la part des flottes alliées.

Demande d'envoi de charbon allemand en Turquie. — On avertit de Salonique à la date du 1^{er} septembre que des pourparlers sont engagés entre Berlin et Bucarest en vue d'autoriser le passage à travers la Roumanie et la Bulgarie de wagons contenant, paraît-il, du charbon allemand destiné à la Turquie. En échange, l'Allemagne achèterait du blé roumain. Les envois se feraient en wagons plombés...

Revue Commerciale

Vins. — La situation vinicole est toujours aussi précaire, et bien qu'après un temps extrêmement humide, la sécheresse actuelle ne puisse qu'améliorer l'état des vignobles, ceux-ci sont maintenant

la proie des insectes après avoir été celle des parasites, mildew, cochylis, pyrale, etc.

Dans le Bordelais on se plaint de la sécheresse, qui malheureusement n'a pas arrêté complètement le développement des maladies. On envisage une récolte plus que médiocre, environ la moitié de celle de l'année dernière. Les affaires sont peu importantes ; la propriété a encore augmenté ses prétentions et demande de 400 à 500 francs le tonneau nu.

Le Midi a surtout souffert de l'invasion du mildew. Certains propriétaires ne vendangeront même pas ; aussi est-il très difficile d'évaluer l'importance du déficit : d'aucuns parlent d'une récolte d'un quart et d'autres, plus pessimistes, s'avancent même jusqu'à envisager une récolte d'un dixième de celle des années moyennes.

Les affaires sont très difficiles par suite du peu de vins qui restent en vente et des prix élevés demandés. A Narbonne, les prix vont de 31 à 32 fr. pour le 7^e et de 38 à 40 francs pour les 10^e. A Nîmes, les aramons 7^e à 8^e sont payés de 30 à 32 fr. Les vins du Gard sont tenus de 4 à 4 fr. 50 le degré ; de 31 à 33 francs l'hecto les 7^e, à 38 et 40 les 9^e et 10^e.

En Bourgogne, la cochylis continue toujours ses ravages ; malgré cela la qualité devra être bonne, car le temps est beau et sec ; quant à la quantité, on ne peut encore rien avancer, bien que l'on envisage une récolte à peu près égale à celle de l'année dernière. Affaires presque nulles.

En Champagne, le vignoble est magnifique et on prévoit un rendement d'une bonne moyenne, de 35 à 40 hectolitres à l'hectare. Si le beau temps se continue, les vendanges commenceront vers le 20 septembre. Les affaires sont très actives et les prix en hausse.

En Algérie, les vendanges ont commencé par le beau temps qui se continue en ce moment. On ne peut encore se faire aucune idée de l'importance de la récolte. Il y a des ventes de 30 à 32 fr. 50.

A Bercy et entrepôts, la hausse s'est encore accentuée cette semaine, par suite des perspectives de la récolte déficitaire et de l'importance des réquisitions de l'intendance.

La cote des courtiers assermentés donne : le vin blanc du Centre, récolte 1914, de 110 à 120 francs la pièce nu ; bordeaux rouge ordinaire, 435 à 450 francs le tonneau nu ; vin blanc Entre Deux Mers, 425 francs ; vin blanc du Gers, de 395 à 405 francs ; l'Aramon 7 à 8^e, 40 à 45 francs l'hectolitre nu ; Montagne 9^e, 46 à 48 francs ; Minervois-Corbiers 10^e, de 48 à 50 francs ; Roussillon 10 à 11^e, de 48 à 50 francs ; Algérie, rouge 11 à 12^e, de 46 à 48 francs, et blanc de 48 à 50 francs, marchandise courante franco quai ou gare de Paris, conditions habituelles des transactions de gros.

Un décret en date du 20 août, paru à l'*Officiel* le 23, avait prohibé la sortie ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt, de dépôt, de transit et de transbordement d'un certain nombre de produits, parmi lesquels les vins.

Mais, en date du 28 août, un arrêté du ministre des Finances, portant dérogation au décret ci-dessus, permet l'exportation ou la réexportation des vins sans autorisation spéciale, lorsque l'envoi a pour destination l'Angleterre, les Dominions, les pays de protectorat et colonies britanniques, la Belgique, le Japon, le Monténégro, la Russie, la Serbie et les Etats de l'Amérique.

La production des combustibles en 1913-1914. — Le Comité central des Houillères de France vient de publier les chiffres de la production des mines françaises de combustibles :

En 1914, la production totale s'est élevée à 29.786.505 tonnes, contre 40.843.618 en 1913, soit une diminution de 11.057.113 tonnes, ou 27,06 %.

En 1914, la production du 1^{er} semestre a atteint

20.438.792 tonnes, soit plus de la moitié de la production totale de 1913. Par contre, l'extraction pendant les six derniers mois de l'année n'a produit que 9.347.713 tonnes.

Le tableau suivant permet de comparer la production en 1913 et 1914, pour les principaux groupes d'exploitation :

	1913	1914
	(En tonnes)	
Nord et Pas-de-Calais.....	27.389.307	17.800.308
Loire et Haute-Loire.....	3.966.618	3.487.644
Gard et Hérault.....	2.332.091	2.045.378
Tarn et Aveyron.....	1.974.804	1.810.466
Isère.....	362.662	317.371
Saône-et-Loire.....	2.210.091	2.048.280
Bouches-du-Rhône.....	694.054	619.313
Autres départements.....	1.913.991	1.657.745
Totaux.....	40.843.618	29.786.505

Le déficit s'élève donc à 11.057.113 tonnes et affecte principalement les bassins du Nord et du Pas-de-Calais, avec 9.589.000 tonnes, par suite de l'envahissement de notre territoire. La diminution pour les autres régions est due surtout à la pénurie de la main-d'œuvre et à la difficulté des transports.

Pendant l'année 1914 nous avons importé d'Angleterre : 10.759.058 tonnes de houille crue, 18.883 tonnes de houille carbonisée et 116.549 tonnes de houille agglomérée.

PETITES NOUVELLES

◆ La journée de la Grande Tombola. — C'est décidé : le ministre de l'Intérieur a donné l'autorisation indispensable, et la *Journée de la Grande Tombola, organisée par la Presse française*, aura lieu le 26 septembre courant.

Nos soldats sur le front combattent victorieusement la barbarie : c'est un devoir qu'ils accomplissent avec un héroïsme qui n'a jamais été égalé. Mais nous autres, les civils de l'intérieur, n'avons-nous pas notre part de devoirs ? Le plus impérieux, celui qui est une des plus belles formes de l'« Union Sacrée », n'est-il point de nous priver, un jour, une heure, de quelques sous ou de quelques francs, afin de réunir des millions pour soulager ceux que cette guerre a si durement éprouvés ?

La Journée du 26 Septembre nous fournira l'occasion d'accomplir ce devoir — et nous l'accomplirons avec d'autant plus de joie que cette Journée sera *globale*. C'est-à-dire qu'elle sera organisée au profit des principales œuvres qui ont accepté, depuis bientôt un an, la lourde tâche de venir au secours de tous ceux, militaires ou civils, que la guerre a frappés.

Sans doute, la totalité de ces œuvres ne sera pas comprise en cette journée. Ce ne serait pas possible. Mais le choix en sera fait avec un soin scrupuleux, d'accord avec le ministre de l'Intérieur, et les œuvres bénéficiaires appartiendront à toutes les opinions, à tous les partis. Nulle qui compte ne sera écartée.

Mais, en raison même de la quantité d'œuvres à secourir et de leur importance, il faut que la Journée du 26 Septembre représente une grosse recette.

Cette grosse recette, on la fera, d'abord parce qu'on peut tout demander à Paris et à la France quand on s'adresse à son cœur, et ensuite parce qu'on fera une *Tombola*.

Comme toujours, on aura recours à des milliers de charmantes vendeuses qui n'offriront ni médailles, ni insignes, mais de simples enveloppes, qui porteront sur leur face supérieure une exquise composition inédite de l'illustre maître Luc-Olivier

Merson, et qui contiendront une très artistique reproduction en couleurs d'un des dessins composés spécialement pour cette Journée par trente de nos artistes les plus distingués dont les noms seront donnés prochainement.

Des milliers et des milliers de ces enveloppes seront offertes, et cent mille d'entre elles contiendront un numéro imprimé sur une carte qui aura exactement le même poids et la même dimension que les dessins. Ces numéros — de 1 à 100.000 — donneront droit à un tirage qui sera fait au *Crédit Foncier de France*, comme pour les obligations. Tous les numéros sortiront de la roue, car tous sont remboursables en bons. C'est ainsi qu'il y aura un bon de 25.000 francs ; un bon de 10.000 francs ; un bon de 5.000 francs ; un bon de 3.000 francs ; cent vingt bons de 1.000 francs ; deux cent quarante bons de 500 francs, et ainsi de suite jusqu'à 5 francs.

Ainsi donc, pour l'humble pièce de bronze ou d'argent que l'on aura donnée à la charmante quêteuse, on pourra avoir la chance d'avoir un de ces numéros et ensuite celle d'être remboursé par un bon supérieur à 5 francs et pouvant être celui de 25.000 francs ! Et avec ces bons, selon leur valeur, on pourra se présenter dans n'importe quel magasin de Paris ou de province. On achètera ce qui plaira, ce dont on aura besoin et l'on paiera avec le bon. A partir du jour où il sera remis par le *Crédit Foncier*, ce bon aura l'exacte valeur d'un billet de Banque, car le *Crédit Foncier* le remboursera au commerçant. De sorte que le 26 Septembre vous ferez chacun une bonne action à double effet. Directement, ce que l'on aura donné aux vendeuses des pochettes ira aux éprouvés de la guerre, par l'entremise des œuvres choisies pour participer à cette Journée ; indirectement, on aura semé un million, peut-être deux, dans le commerce, et l'on aura contribué à la reprise des affaires.

Marché Financier

Paris, le 2 septembre 1915.

Les dispositions générales ne se sont pas sensiblement modifiées cette semaine. On n'a encore que peu traité et la cote est demeurée irrégulière. Les Sociétés de crédit, en particulier, se tassent, alors que les Fonds étrangers sont fermes, notamment les Rentes russes.

Il y a juste un an aujourd'hui, la Bourse avait ouvert ses portes, mais aucun cours ne fut coté. Le lendemain elle suspendait ses séances jusqu'au 7 décembre.

Au dernier moment, on reste ainsi sur les principales valeurs :

Au Parquet. — 3 % perpétuel, 68 fr. 50 ; Rente 3 % amortissable, 74 fr. 70 ; 3 1/2 % amortissable, 91 fr. 10 ; Banque de France, 4.365 fr. ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 791 fr. ; Comptoir National d'Escompte, 664 fr. ; Crédit Lyonnais, 960 fr. ; action Est, 771 fr. ; Paris-Lyon, 1.026 fr. ; Midi, 941 fr. ; Nord, 1.225 fr. ; Orléans, 1.120 fr. ; Métropolitain, 405 fr. ; Nord-Sud, 102 fr. ; Thomson-Houston, 521 fr. ; Extérieure Espagnole, 87 fr. 35 ; Russe Consolidé 1^{re} et 2^e séries, 73 fr. 40 ; Russe 3 % 1891-1894, 61 fr. 70 ; Russe 5 % 1906, 88 fr. 90 ; Turc Unifié, 58 fr. 25 ; actions Andalous, 250 fr. ; Nord de l'Espagne, 361 fr. ; Saragosse, 361 fr. ; Briansk ordinaire, 291 fr. ; Rio-Tinto ordinaire, unités, 1.506 fr.

En Banque. — Toula, 980 fr. ; Hartmann, 371 fr. ; Bakou, 1.140 fr. ; Spassky, 55 fr. ; Tharsis, 143 fr. ; Malacca ordinaire, 103 fr. 50 ; De Beers ordinaire, 288 fr. ; Crown Mines, 110 fr. ; Modderfontein B, 140 fr. 50 ; Rand Mines, 114 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.